

Catalogue

FORMATIONS 2024

Quatre thématiques pour accélérer vos compétences





SOMMAIRE FORMATIONS 2024

Droit & Règlementation loT Management Graphisme & Multimédia



360 OBJETS, l'accélérateur de vos compétences

De culture digitale, 360 OBJETS est un observateur et un acteur engagé du monde du travail, des entreprises, et de la formation.

Nous conseillons et accompagnons au quotidien les entreprises dans leurs projets de transformation et de croissance, et nous stimulons le développement personnel et professionnel de chacun via nos formations dans 24 thématiques clés.

Commercial, Digital, Informatique, Droit, RGPD, Bureautique, Hygiène, Marketing, Internet des Objets, Gestion de projets, Management, Innovation, Relation clients, Web, Travail à distance, Lean Management, Lutte contre le blanchiment, sont quelques-unes de nos thématiques clés parfaitement en phase avec les besoins actuels.

Axées sur l'employabilité, la montée en compétences et la performance collective, nos formations permettent de relever les défis posés par l'accélération technologique et les mutations permanentes du monde du travail.

Nous répondons à nos clients par une approche distinctive de qualité, insufflée par notre maîtrise historique de la conformité RGPD, et d'adaptabilité aux besoins de nos clients. Chaque mission, chaque formation personnalisée, chaque service offert, intègre l'ensemble de l'entreprise dans son écosystème global.

Nous formons aujourd'hui en présentiel partout en France, comme en distanciel, et utilisons des outils adaptés et innovants pour capter l'attention et assurer la participation de chacun dans une optique d'atteinte des objectifs fixés, et permettre une mise en application immédiate dans l'entreprise.











Nicolas Préteceille – Président de 360 OBJETS



ENGAGEMENT QUALITÉ

Nous nous engageons à respecter les 6 critères qualité de la formation professionnelle (titre ler du livre III de la sixième partie du code du travail, chapitre VI, Art. R. 6316

- -1). Nous mettons en œuvre des processus qui permettent :
- 1° L'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé ;
- 2° L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics de stagiaires ;
- 3° L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation ;
- 4° La qualification professionnelle et la formation continue des personnels chargés des formations ;
- 5° Les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus
- 6° La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires.

Les 8 étapes de notre engagement :

1- CONNAISSANCE DE VOTRE SITUATION, EXPRESSION DE VOTRE BESOIN

Nous vous accompagnons dans l'identification et l'expression de votre besoin de formation en portant une attention particulière à votre situation, l'origine de votre demande, vos contraintes, vos moyens, vos freins, votre cadre de référence, les attentes des parties prenantes. Nous mettons tout en œuvre pour avoir une connaissance fine de votre contexte. Nous sommes vigilants à restituer avec vous la formation dans le processus de développement des compétences. Nous réalisons un diagnostic en ligne et un audit préalablement à la formation.

2- REFORMULATION ÉCRITE

Dans un souci d'établir une relation de confiance, à partir des éléments recueillis et analysés à l'étape précédente, nous reformulons par écrit contexte, problématique, enjeux et objectifs du projet, notre compréhension de la situation et notre positionnement argumenté. Nous élaborons une offre qui s'appuie sur la norme X50-760 : 2013 « Formation professionnelle – Les informations essentielles sur l'offre de formation – Lisibilité de l'offre de formation » et sur une méthodologie de conduite de projet. Nous proposons une planification intégrant l'évaluation et le suivi de l'action et nous anticipons les conditions de réussite de l'action de formation.

3- VALIDATION DE LA PROPOSITION

Nous communiquons directement avec vous sur l'offre rédigée en s'assurant d'une compréhension partagée. Nous vérifions que les conditions de réussite sont réunies, nous facilitons la finalisation du cahier des charges ou de son équivalent et s'assurons de sa validation.

4- PRÉPARATION

Nous préparons l'action de formation en s'appuyant sur les référentiels d'activité et de compétences des métiers concernés. Nous construisons l'action par étapes progressives en élaborant un plan détaillé et séquencé qui sera communiqué aux acteurs concernés : demandeurs et bénéficiaires de l'action. Nous adaptons la structure, la stratégie, les contenus et les modalités aux activités et situations des stagiaires que nous prenons ainsi en compte pour élaborer des exercices, des cas, des illustrations motivant pour eux. Nous nous référons à des sources d'experts dans le domaine qui les concerne.

5- RÉALISATION

Nous nous assurons que l'offre et le plan sont connus, compris et correspondent aux attentes des participants et acteurs concernés. Nous rappelons les engagements de confidentialité, de bienveillance partagée. La clarification des messages, le recentrage vers les exigences du client, la rigueur de la mise en œuvre me permettent de mener à bien l'action dans le respect du cahier des charges. Nous sommes vigilants à la posture d'accompagnement de nos formateurs vers la réussite de l'action.

6- VÉRIFICATION, MESURES

Avant : Proposition et réalisation d'un diagnostic portant sur le niveau d'expérience, de difficultés et les attentes des participants.

Pendant : Vérification régulière du bon avancement de l'action par des exercices pédagogiques

A la fin : Retour sur les objectifs de formation, les objectifs pédagogiques ; évaluations individuelles de satisfaction ; libre expression, tour de table ;

Incitation des stagiaires à s'engager sur un plan d'action, des objectifs de progrès post-formation.

Après : Retour sur le plan d'action et les objectifs ; échanges, retour d'expérience ; réunion bilan avec les participants et responsable du commanditaire.

7- DÉBRIEFING ET ÉVOLUTIONS POST ACTION

- Point, échange avec le commanditaire ou la partie concernée ; analyse de pratique, analyse du déroulement de l'action passée ; identification des points à améliorer, formalisation sur un compte-rendu ou sur les documents de suivi.
- Mise à jour et amélioration pour faire évoluer chaque session, chaque renouvellement d'action ou de projet.
- Perfectionnement par des lectures, des échanges avec des professionnels, des formations si nécessaire.

8- MAINTENANCE DES COMPÉTENCES

En appartenant au domaine de la formation professionnelle, de la FOAD et du E-learning, nous évoluons dans un contexte qui nous oblige et nous encourage à suivre l'actualité, organiser ma veille, mettre à jour régulièrement nos connaissances, confronter et analyser nos pratiques pour les améliorer, travailler en partenariat et complémentarité de compétences pour répondre aux exigences du marché.



Conduire une démarche de conformité RGPD

PROGRAMME

1 – Maîtriser les bases de la conformité au RGPD

- Objectifs et enjeux du RGPD
- Concepts du RGPD: licéité de la collecte, limitation des finalités, minimisation/ exactitude/intégrité, confidentialité et durée limitée des données collectées, bases légales, données personnelles & sensibles, critère d'application territoriale, responsabilités...
- Parties prenantes : CNIL, CEPD, Autorité chef de file, DPO
- Lois complémentaires : LPDP, LCEN, Directive e-Privacy

Travaux pratiques : mettre en conformité des traitements, comprendre le rôle des parties prenantes

2 – Comprendre les grands principes et obligations du RGPD

- Définition, grands principes, périmètre d'application
- Nouvelles obligations et responsabilités
- Cartographier et documenter sa conformité (Accountabilty) : registre des traitements...
- Obligation de sécurité et de confidentialité des données
- Envoi de données en pays-tiers (hors-UE) : BCR, CCT, Privacy Shield, dérogations...
- Respect des droits de personnes : accès, rectification, portabilité...
- Particularité des données personnelles RH et Marketing
- Cas particulier d'une décision algorithmique (IA, IoT...)
- Respecter les principes de « Privacy by design » & « Privacy by default »

Travaux pratiques : cartographier ses traitements et établir le registre associé

3 - Mettre en œuvre sa conformité et la piloter

- Plan d'actions de conformité des traitements
- Mener une analyse d'impact pour évaluer et diminuer les risques (EIVP/AIPD)
- Rôle et missions du Délégué à la Protection des Données (DPO/DPD)
- Risques sécuritaires et mesures techniques et organisationnelles associées
- Notification CNIL et réactions lors d'une faille de sécurité
- Définir une procédure interne de traitements des données
- Sous-traitants : co-responsabilité et mise en conformité des contrats
- Cookies : modalités de recueil des consentements
- Formation et acculturation des équipes à la conformité RGPD

Travaux pratiques : définir les missions de son DPO, mener une EIVP

4 - Maîtriser les types de contrôles CNIL et les risques d'une non-conformité

- CNIL : types de contrôles et bilan annuel
- Sanctions administratives, pénales, civiles et prud'homales, réputationnelles

Travaux pratiques : identifier les risques d'un traitement

DROIT & RÈGLEMENTATION



3 JOURS

REF: DR15

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Mettre en œuvre et piloter sa conformité au RGPD.

Maîtriser les bases, les principes et obligations du RGPD.

PUBLIC

DPO, Responsable juridique, DSI & RSSI, DRH, Directeur marketing, Risk Manager, toute personne concernée par le traitement des données personnelles.

PRÉREOUIS

Aucun prérequis nécessaire

TARIF

INTER: 2670 HT / 3205 TTC INTRA: 3605 HT / 4325 TTC

SUR-MESURE : programme personnalisable pour répondre à vos besoins spécifiques ou pour un accompagnement individuel.

FORMATS

DISTANTIEL - PRÉSENTIEL

SATISFACTION & RÉSULTATS D'ACCOMPLISSEMENT

Qualité globale de la formation : 5/5 *Taux de participation :* 100%

DISTANCIEL: 3-5 JANVIER 2024 / 10-12 AVRIL 2024 / 10-12 JUILLET 2024 / 16-18 OCTOBRE 2024

En cas d'impossibilité administrative d'organiser l'évènement, les séances programmées en présentiel seront effectuées en distanciel (décision gouvernementale ou préfectorale).

NOS FORMATEURS

Nicolas Préteceille

Expert en conformité au RGPD, il forme et accompagne de nombreuses entreprises dans leur démarche de conformité. Il maîtrise le droit des nouvelles technologies, la protection des données personnelles et les missions inhérentes au métier de Délégué à la Protection des Données (DPO). Il a obtenu à ce titre, le Certificat de « Délégué à la Protection des Données » du CNAM en 2018. Il est également membre du groupe de travail « Ido Privacy » en charge de créer des référentiels et des guides de bonnes pratiques pour la protection des données à caractère personnel, dans les applications d'objets connectés professionnels, et l'auteur de l'ouvrage « IoT & RGPD : minimisez les risques et maximisez les opportunités » aux éditions ENI.

Sandrine Elhaik

Spécialiste en accompagnement des TPE et PME en conformité au RGPD et en transformation digitale, elle est aujourd'hui Déléguée à la Protection des Données externalisée pour de nombreuses entreprises. Elle forme depuis plusieurs années des apprenants à différentes thématiques digitales et législatives, permettant une accélération des compétences, pour une mise en pratique immédiate de retour en entreprise.

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES D'ENCADREMENT, SANCTIONS DE LA FORMATION

Chaque participant complète en ligne un autodiagnostic de départ avec analyse détaillée des résultats personnels. Un audit préalable sera réalisé, les réponses obtenues par le formateur permettront d'adapter son animation en fonction des objectifs et des niveaux de chacun.

Durant la formation, les participants acquièrent du savoir et du savoir-faire via de nombreux cas pratiques en lien avec leurs propres traitements.

Le support pédagogique et une bibliothèque de documents en ligne, accompagnent le participant dans la mise en pratique de cette formation, de retour en entreprise.

La formation sera sanctionnée par un QCM d'évaluation des connaissances et des compétences nouvellement acquises, un émargement et une attestation de formation.

Séquences pédagogiques détaillées ci-contre.

CONTACT

Remy DESPIEGELAERE Référent pédagogique et administratif 04 83 43 80 43 Remy.despiegelaere@360objets.com

MODALITÉS D'ENTRÉE & DÉLAIS D'ACCÈS

Une fois la formation sélectionnée, plusieurs dispositifs sont mis en place pour vous aider dans le financement de votre formation. L'inscription se fait auprès de notre responsable pédagogique. Durée estimée entre la demande et le début de la prestation :

4 SEMAINES

Des dates supplémentaires peuvent être ajoutées, contactez nous.

BESOINS D'AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES

Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre cette formation merci de nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires à certains handicaps.





Comprendre la conformité au RGPD

PROGRAMME

1 - Comprenez RGPD

- Objectifs et enjeux du RGPD
- Concepts du RGPD : licéité de la collecte, limitation des finalités, minimisation/ exactitude/intégrité, confidentialité et durée limitée des données collectées, bases légales, données personnelles & sensibles, critère d'application territoriale, responsabilités...
- Parties prenantes : CNIL, CEPD, Autorité chef de file, DPO
- Lois complémentaires : LPDP, LCEN, Directive e-Privacy

Travaux pratiques : mettre en conformité des traitements, comprendre le rôle des parties prenantes

2 - Connaissez les grands principes et obligations du RGPD

- Définition, grands principes, périmètre d'application
- Nouvelles obligations et responsabilités
- Cartographier et documenter sa conformité (Accountabilty) : registre des traitements...
- Obligation de sécurité et de confidentialité des données
- Envoi de données en pays-tiers (hors-UE) : BCR, CCT, Privacy Shield, dérogations...
- Respect des droits de personnes : accès, rectification, portabilité...
- Particularité des données personnelles RH et Marketing
- Cas particulier d'une décision algorithmique (IA, IoT...)
- Respecter les principes de « Privacy by design » & « Privacy by default »

Travaux pratiques : cartographier ses traitements et établir le registre associé

3 – Appréhendez la documentation et les principes de la conformité

- Définition, grands principes, périmètre d'application
- Nouvelles obligations et responsabilités
- Cartographier et documenter sa conformité (Accountabilty) : registre des traitements...
- Obligation de sécurité et de confidentialité des données
- Envoi de données en pays-tiers (hors-UE) : BCR, CCT, Privacy Shield, dérogations...
- Respect des droits de personnes : accès, rectification, portabilité...
- Particularité des données personnelles RH et Marketing
- Cas particulier d'une décision algorithmique (IA, IoT...)
- Respecter les principes de « Privacy by design » & « Privacy by default »

Travaux pratiques : définir les missions de son DPO, mener une EIVP

4 – Comprenez les contrôles CNIL et les risques d'une non-conformité

- CNIL : types de contrôles et bilan annuel
- Sanctions administratives, pénales, civiles et prud'homales, réputationnelles

Travaux pratiques: identifier les risques d'un traitement

DROIT & RÈGLEMENTATION



1 JOUR

REF: DR16

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Connaître les bases, les principes et obligations du RGPD.

PUBLIC

Chef d'entreprise, DSI & RSSI, DRH, Directeur marketing, Risk Manager.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

TARIF

INTER: 890€ HT / 1 070€ TTC INTRA: 1 205€ HT / 1 445€ TTC

SUR-MESURE: programme personnalisable pour répondre à vos besoins spécifiques ou pour un accompagnement individuel.

FORMATS

DISTANTIEL - PRÉSENTIEL - BLENDED

SATISFACTION & RÉSULTATS D'ACCOMPLISSEMENT

Taux de participation : En cours de notation.

DISTANCIEL: 15 FÉVRIER 2024 / 17 MAI 2024 / 16 AOÛT 2024 / 29 NOVEMBRE 2024

En cas d'impossibilité administrative d'organiser l'évènement, les séances programmées en présentiel seront effectuées en distanciel (décision gouvernementale ou préfectorale).

NOS FORMATEURS

Nicolas Préteceille

Expert en conformité au RGPD, il forme et accompagne de nombreuses entreprises dans leur démarche de conformité. Il maîtrise le droit des nouvelles technologies, la protection des données personnelles et les missions inhérentes au métier de Délégué à la Protection des Données (DPO). Il a obtenu à ce titre, le Certificat de « Délégué à la Protection des Données » du CNAM en 2018. Il est également membre du groupe de travail « Ido Privacy » en charge de créer des référentiels et des guides de bonnes pratiques pour la protection des données à caractère personnel, dans les applications d'objets connectés professionnels, et l'auteur de l'ouvrage « IoT & RGPD : minimisez les risques et maximisez les opportunités » aux éditions ENI.

Sandrine Elhaik

Spécialiste en accompagnement des TPE et PME en conformité au RGPD et en transformation digitale, elle est aujourd'hui Déléguée à la Protection des Données externalisée pour de nombreuses entreprises. Elle forme depuis plusieurs années des apprenants à différentes thématiques digitales et législatives, permettant une accélération des compétences, pour une mise en pratique immédiate de retour en entreprise.

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES D'ENCADREMENT, SANCTIONS DE LA FORMATION

Chaque participant complète en ligne un autodiagnostic de ses connaissances, compétences et attentes. Un audit préalable sera réalisé, les réponses obtenues par le formateur permettront d'adapter son animation en fonction des objectifs et des niveaux de chacun.

Durant la formation, les participants acquièrent du savoir et du savoir-faire via de nombreux cas pratiques en lien avec leurs propres traitements.

Le support pédagogiques et une bibliothèque de documents en ligne accompagnent le participant dans la mise en pratique de cette formation, de retour en entreprise.

La formation sera sanctionnée par un QCM d'évaluation des connaissances et des compétences nouvellement acquises, un émargement et une attestation de formation.

Séquences pédagogiques détaillées page précédente.

CONTACT

Remy DESPIEGELAERE Référent pédagogique et administratif 04 83 43 80 43 Remy.despiegelaere@360objets.com

MODALITÉS D'ENTRÉE & DÉLAIS D'ACCÈS

Une fois la formation sélectionnée, plusieurs dispositifs sont mis en place pour vous aider dans le financement de votre formation. L'inscription se fait auprès de notre responsable pédagogique. Durée estimée entre la demande et le début de la prestation :

4 SEMAINES

Des dates supplémentaires peuvent être ajoutées, contactez nous.

BESOINS D'AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES

Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre cette formation merci de nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires à certains handicaps.

CONDITIONS SANITAIRES

Le port du masque tout au long de la journée est obligatoire.

Les stagiaires veilleront à apporter une quantité suffisante de masques pour une protection efficace pendant toute la durée de la formation.

Nous rappelons que le masque se porte au maximum pendant 4 heures consécutives.





Comprendre le droit du e-commerce

PROGRAMME

1 - Les sources du droit encadrant le e-commerce

- Le cadre juridique du e-commerce
- Grands principes de responsabilité pénale
- Distinguo entre action publique et privé/civile
- Cadre juridique lié à la cybercriminalité
- Droit applicable au commerce électronique
- Les contrats
- La stipulation contractuelle
- Règles du droit de la consommation

2 – Les pratiques loyales et déloyales

- Les règles applicables en BtoC
- La pratique commerciale trompeuse
- La pratique commerciale agressive
- Réagir en cas de mauvaise pratique d'un concurrent
- Réagir en cas de mauvaise pratique d'un e-commerçant
- Le CSCE, un service de la DGCCRF
- La DGCCRF

3 - Les obligations d'informations du consommateur : les mentions légales, les CGV...

- CGV
- Les règles applicables en BtoB
- Les règles applicables en BtoC

4 - Le droit de rétractation

• 8 exceptions au droit de rétractation

5 - Les obligations d'informations du consommateur

- Les obligations en matière de méditation
- La réglementation en matière de méditation
- Les obligations inhérentes à la méditation
- La plateforme de Règlement en Ligne des Litiges (RLL)

6 - Le délai de livraison

- Les informations complémentaires
- L'inexécution contractuelle

7 - La conclusion du contrat

La conclusion du contrat / ajout forcé & clauses d'acceptation

8 - La réduction des prix

Les soldes

9 - La sécurisation des paiements et la signature électronique

 Le règlement eiDAS EU 910/2014 du 23 juillet 2014 pour accroitre la confiance dans les transactions électroniques

DROIT & RÈGLEMENTATION



2 JOURS

REF: DR17

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Maitriser et exécuter les réglementations en matière de vente en ligne

Exécuter un contrat de vente en ligne et gérer l'après-vente

PUBLIC

Juriste, webmaster, responsable du développement e-business, responsable informatique, commerçant en ligne.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire

TARIF

INTER : 1 780€ HT / 2 135€ TTC INTRA : 2 405€ HT / 2 885€ TTC

SUR-MESURE : programme personnalisable pour répondre à vos besoins spécifiques ou pour un accompagnement individuel.

FORMATS

DISTANTIEL - PRÉSENTIEL

SATISFACTION & RÉSULTATS D'ACCOMPLISSEMENT

Qualité globale de la formation :/5 *En cours de notation.*

Taux de participation: En cours de notation.

DISTANCIEL : 20-21 FÉVRIER 2024 / 22-24 MAI 2024 / 29-30 AOÛT 2024 / 14-15 NOVEMBRE 2024

En cas d'impossibilité administrative d'organiser l'évènement, les séances programmées en présentiel seront effectuées en distanciel (décision gouvernementale ou préfectorale).

NOS FORMATEURS

Nicolas Préteceille

Expert en conformité au RGPD, il forme et accompagne de nombreuses entreprises dans leur démarche de conformité. Il maîtrise le droit des nouvelles technologies, la protection des données personnelles et les missions inhérentes au métier de Délégué à la Protection des Données (DPO). Il a obtenu à ce titre, le Certificat de « Délégué à la Protection des Données » du CNAM en 2018. Il est également membre du groupe de travail « Ido Privacy » en charge de créer des référentiels et des guides de bonnes pratiques pour la protection des données à caractère personnel, dans les applications d'objets connectés professionnels, et l'auteur de l'ouvrage « loT & RGPD : minimisez les risques et maximisez les opportunités » aux éditions ENI.

Sandrine Elhaik

Spécialiste en accompagnement des TPE et PME en conformité au RGPD et en transformation digitale, elle est aujourd'hui Déléguée à la Protection des Données externalisée pour de nombreuses entreprises. Elle forme depuis plusieurs années des apprenants à différentes thématiques digitales et législatives, permettant une accélération des compétences, pour une mise en pratique immédiate de retour en entreprise.

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES D'ENCADREMENT, SANCTIONS DE LA FORMATION

Chaque participant complète en ligne un autodiagnostic de ses connaissances, compétences et attentes. Un audit préalable sera réalisé, les réponses obtenues par le formateur permettront d'adapter son animation en fonction des objectifs et des niveaux

Durant la formation, les participants acquièrent du savoir et du savoir-faire via de nombreux cas pratiques en lien avec leurs propres traitements.

Le support pédagogiques et une bibliothèque de documents en ligne accompagnent le participant dans la mise en pratique de cette formation, de retour en entreprise.

La formation sera sanctionnée par un QCM d'évaluation des connaissances et des compétences nouvellement acquises, un émargement et une attestation de formation.

Séquences pédagogiques détaillées page précédente.

CONTACT

Remy DESPIEGELAERE Référent pédagogique et administratif 04 83 43 80 43 remy.despiegelaere@360objets.com

MODALITÉS D'ENTRÉE & DÉLAIS D'ACCÈS

Une fois la formation sélectionnée, plusieurs dispositifs sont mis en place pour vous aider dans le financement de votre formation. L'inscription se fait auprès de notre responsable pédagogique. Durée estimée entre la demande et le début de la prestation :

4 SEMAINES

Des dates supplémentaires peuvent être ajoutées, contactez nous.

BESOINS D'AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES

Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre cette formation merci de nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires à certains handicaps.

CONDITIONS SANITAIRES

Le port du masque tout au long de la journée est obligatoire.

Les stagiaires veilleront à apporter une quantité suffisante de masques pour une protection efficace pendant toute la durée de la formation.

Nous rappelons que le masque se porte au maximum pendant 4 heures consécutives.





Lutter contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LAB/LCFT)

PROGRAMME

1 - Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

- Cadre de la lutte contre le blanchiment
- La notion de blanchiment
- Les professionnels assujettis à la lutte contre le blanchiment
- Principales obligations en matière de lutte contre le blanchiment
- Connaissances et identifications des clients
 - ♦ Les bénéficiaires effectifs
 - Les éléments a recueillir
 - ♦ La conservation des documents
 - ♦ La vigilance et son adaptation au risque
- Mesure de gel des avoirs
- Solutions techniques de mise en conformité réglementaire

Travaux pratiques : étude de cas, QCM

2 - La déclaration de soupçon

- Champ de déclaration de soupçon
- La déclaration de soupçon
- Les cas de fraudes fiscales courants
 - délocalisation fictive du contribuable ou de l'entreprise,
 - défiscalisation fictive d'outre-mer,
 - intéressement sauvage de dirigeant d'entreprise,
 - facturation fictive ou de complaisance, r
 - emboursement indu de crédit de TVA,
 - ♦ carrousels de TVA.
 - ◆ TVA bidon sur les voitures d'occasion,
 - oublier de reverser le TVA,
 - dissimulation de recette via un logiciel
- Les sanctions en cas de fraudes
- Les nouveautés de la loi du 10 octobre 2018
- La déclaration de soupçon à TRACFIN
- ♦ Le circuit de déclaration de soupçon
- ♦ La transmission de la déclaration
- ♦ Les effets de la déclaration

Travaux pratiques : étude de cas, QCM

3 - Les signaux d'alertes

- La détection des signaux d'alertes
- L'analyse des signaux d'alertes

Travaux pratiques : étude de cas, QCM

4 - Exemples de techniques de blanchiments

• 12 situations à la loupe avec signaux d'alertes, risques de blanchiment et examens à entreprendre

5- Cas pratiques

9 études de cas

DROIT & RÈGLEMENTATION



1 JOUR

REF: DR18

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Maitriser et exécuter les réglementations en matière de vente en ligne

Exécuter un contrat de vente en ligne et gérer l'après-vente

PUBLIC

Responsables et collaborateurs au sein des établissements bancaires et financiers, Risk Manager, Directeur juridique, toute personne concernée par la LAB/LCFT.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

TARIF

INTER: 890€ HT / 1 070€ TTC INTRA: 1 205€ HT / 1 445€ TTC

SUR-MESURE : programme personnalisable pour répondre à vos besoins spécifiques ou pour un accompagnement individuel.

FORMATS

DISTANTIFI - PRÉSENTIFI - BI ENDED

SATISFACTION & RÉSULTATS D'ACCOMPLISSEMENT

Qualité globale de la formation : ...! 5
En cours de notation.
Tours de portionation : En cours de notation.

Taux de participation: En cours de notation.

DISTANCIEL: 7 MARS 2024 / 24 JUIN 2024 / 6 SEPTEMBRE 2024 / 12 DÉCEMBRE 2024

En cas d'impossibilité administrative d'organiser l'évènement, les séances programmées en présentiel seront effectuées en distanciel (décision gouvernementale ou préfectorale).

NOS FORMATEURS

Olivier LECORNEC

Après avoir travaillé pour Natixis Interépargne et la BRED Banque Populaire auprès d'une clientèle

d'entreprises et de clients patrimoniaux, a rejoint HSBC en tant que Chargé d'Affaires, puis comme Credit Risk Analyst à la Direction du Recouvrement et du Crédit où il gérait le budget des provisions de risque de crédit de l'établissement en liaison avec le réseau d'agences et l'Inspection de la Banque.

Appelé par la suite par la Banque Wormser Frères pour exercer les fonctions de Private Banker auprès de clients en gestion de fortune, puis de Senior Banker auprès de sociétés cotées, tout en faisant fonction de Directeur Commercial, ce dernier y a mené, en liaison avec les autres services de la banque, de nombreux chantiers d'appels d'offres auprès de sociétés de services financiers et de mise en place d'outils de suivi clients dans le cadre des obligations réglementaires (LCB-FT, connaissance client).

Après vingt ans passé dans le monde bancaire, Il décide de créer LC.Investment Advisory, entreprise inscrite auprès de l'AMF, de l'ACPR et de l'ORIAS, pour conseiller et accompagner ses clients.

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES D'ENCADREMENT, SANCTIONS DE LA FORMATION

Chaque participant complète en ligne un autodiagnostic de ses connaissances, compétences et attentes. Un audit préalable sera réalisé, les réponses obtenues par le formateur permettront d'adapter son animation en fonction des objectifs et des niveaux de chacun.

Durant la formation, les participants acquièrent du savoir et du savoir-faire via de nombreux cas pratiques en lien avec leurs propres traitements.

Le support pédagogiques et une bibliothèque de documents en ligne accompagnent le participant dans la mise en pratique de cette formation, de retour en entreprise.

La formation sera sanctionnée par un QCM d'évaluation des connaissances et des compétences nouvellement acquises, un émargement et une attestation de formation.

Séquences pédagogiques détaillées page précédente.

CONTACT

Remy DESPIEGELAERE Référent pédagogique et administratif 04 83 43 80 43 Remy.despiegelaere@360objets.com

MODALITÉS D'ENTRÉE & DÉLAIS D'ACCÈS

Une fois la formation sélectionnée, plusieurs dispositifs sont mis en place pour vous aider dans le financement de votre formation. L'inscription se fait auprès de notre responsable pédagogique. Durée estimée entre la demande et le début de la prestation :

4 SEMAINES

Des dates supplémentaires peuvent être ajoutées, contactez nous.

BESOINS D'AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES

Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre cette formation merci de nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires à certains handicaps.

CONDITIONS SANITAIRES

Le port du masque tout au long de la journée est obligatoire.

Les stagiaires veilleront à apporter une quantité suffisante de masques pour une protection efficace pendant toute la durée de la formation.

Nous rappelons que le masque se porte au maximum pendant 4 heures consécutives.





Conduire une démarche de conformité RGPD

PROGRAMME

1 - Maîtriser les bases de la conformité au RGPD

- Objectifs et enjeux du RGPD
- Concepts du RGPD: licéité de la collecte, limitation des finalités, minimisation/ exactitude/intégrité, confidentialité et durée limitée des données collectées, bases légales, données personnelles & sensibles, critère d'application territoriale, responsabilités...
- Parties prenantes : CNIL, CEPD, Autorité chef de file, DPO
- Lois complémentaires : LPDP, LCEN, Directive e-Privacy

Travaux pratiques : mettre en conformité des traitements, comprendre le rôle des parties prenantes

2 – Comprendre les grands principes et obligations du RGPD

- Définition, grands principes, périmètre d'application
- Nouvelles obligations et responsabilités
- Cartographier et documenter sa conformité (Accountabilty) : registre des traitements...
- Obligation de sécurité et de confidentialité des données
- Envoi de données en pays-tiers (hors-UE) : BCR, CCT, Privacy Shield, dérogations...
- Respect des droits de personnes : accès, rectification, portabilité...
- Particularité des données personnelles RH et Marketing
- Cas particulier d'une décision algorithmique (IA, IoT...)
- Respecter les principes de « Privacy by design » & « Privacy by default »

Travaux pratiques : cartographier les traitements et établir le registre associé

3 - Mettre en œuvre sa conformité et la piloter

- Plan d'actions de conformité des traitements
- Mener une analyse d'impact pour évaluer et diminuer les risques (EIVP/AIPD)
- Rôle et missions du Délégué à la Protection des Données (DPO/DPD)
- Risques sécuritaires et mesures techniques et organisationnelles associées
- Notification CNIL et réactions lors d'une faille de sécurité
- Définir une procédure interne de traitements des données
- Sous-traitants : co-responsabilité et mise en conformité des contrats
- Cookies : modalités de recueil des consentements
- Formation et acculturation des équipes à la conformité RGPD

Travaux pratiques : définir les missions de son DPO, mener une EIVP

4 - Maîtriser les types de contrôles CNIL et les risques d'une non-conformité

- CNIL : types de contrôles et bilan annuel
- Sanctions administratives, pénales, civiles et prud'homales, réputationnelles

Travaux pratiques : identifier les risques d'un traitement

5 - Se mettre en conformité dans sa propre structure

- Auditer sa structure et ses process de travail
- Définir une procédure de mise en conformité adaptée

Travaux pratiques : identifier les parties prenantes au traitement de sa structure, définir les procédures associées

DROIT & RÈGLEMENTATION



5 JOURS

REF: DR19

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Mettre en œuvre et piloter sa conformité au RGPD.

Maîtriser les bases, les principes et obligations du RGPD.

PUBLIC

DPO, Responsable juridique, DSI & RSSI, DRH, Directeur marketing, Risk Manager, toute personne concernée par le traitement des données personnelles.

PRÉREOUIS

Aucun prérequis nécessaire

TARIF

INTER: 4 450€ HT / 5 340€ TTC INTRA: 6 010€ HT / 7 210€ TTC

SUR-MESURE : programme personnalisable pour répondre à vos besoins spécifiques ou pour un accompagnement individuel.

FORMATS

DISTANTIEL - PRÉSENTIEL

SATISFACTION & RÉSULTATS D'ACCOMPLISSEMENT

Qualité globale de la formation :! 5 *En cours de notation.*

Taux de participation : En cours de notation.

DISTANCIEL: 18-22 MARS 2024 / 10-14 JUIN 2024 / 22-26 SEPTEMBRE 2024 / 7-11 NOVEMBRE 2024

En cas d'impossibilité administrative d'organiser l'évènement, les séances programmées en présentiel seront effectuées en distanciel (décision gouvernementale ou préfectorale)

NOS FORMATEURS

Nicolas Préteceille

Expert en conformité au RGPD, il forme et accompagne de nombreuses entreprises dans leur démarche de conformité. Il maîtrise le droit des nouvelles technologies, la protection des données personnelles et les missions inhérentes au métier de Délégué à la Protection des Données (DPO). Il a obtenu à ce titre, le Certificat de « Délégué à la Protection des Données » du CNAM en 2018. Il est également membre du groupe de travail « Ido Privacy » en charge de créer des référentiels et des guides de bonnes pratiques pour la protection des données à caractère personnel, dans les applications d'objets connectés professionnels, et l'auteur de l'ouvrage « loT & RGPD : minimisez les risques et maximisez les opportunités » aux éditions ENI.

Sandrine Elhaik

Spécialiste en accompagnement des TPE et PME en conformité au RGPD et en transformation digitale, elle est aujourd'hui Déléguée à la Protection des Données externalisée pour de nombreuses entreprises. Elle forme depuis plusieurs années des apprenants à différentes thématiques digitales et législatives, permettant une accélération des compétences, pour une mise en pratique immédiate de retour en entreprise.

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES D'ENCADREMENT, SANCTIONS DE LA FORMATION

Chaque participant complète en ligne un autodiagnostic de départ avec analyse détaillée des résultats personnels sur chacune des 50 compétences testées. Un audit préalable sera réalisé, les réponses obtenues par le formateur permettront d'adapter son animation en fonction des objectifs et des niveaux de chacun.

Durant la formation, les participants acquièrent du savoir et du savoir-faire via de nombreux cas pratiques en lien avec leurs

Le support pédagogique et une bibliothèque de documents en ligne, accompagnent le participant dans la mise en pratique de cette formation, de retour en entreprise.

La formation sera sanctionnée par un QCM d'évaluation des connaissances et des compétences nouvellement acquises, un émargement et une attestation de formation.

APRES Passage de la certification DiGiTT. L'apprenant bénéficie d'un accès à la Digithèque avec plus de 300 contenus pédagogiques classés selon le référentiel DiGiTT, régulièrement mis à jour en fonction des évolutions et disponible de façon illimité

Séquences pédagogiques détaillées ci-contre.

CONTACT

Remy DESPIEGELAERE Référent pédagogique et administratif 04 83 43 80 43 Remy.despiegelaere@360objets.com

MODALITÉS D'ENTRÉE & DÉLAIS D'ACCÈS

Une fois la formation sélectionnée, plusieurs dispositifs sont mis en place pour vous aider dans le financement de votre formation. L'inscription se fait auprès de notre responsable pédagogique. Durée estimée entre la demande et le début de la prestation :

4 SEMAINES

Des dates supplémentaires peuvent être ajoutées, contactez nous.

BESOINS D'AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES

Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre cette formation merci de nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires à certains handicaps.

CONDITIONS SANITAIRES

Le port du masque tout au long de la journée est obligatoire.

Les stagiaires veilleront à apporter une quantité suffisante de masques pour une protection efficace pendant toute la durée de la formation.

Nous rappelons que le masque se porte au maximum pendant 4 heures consécutives.





Réussir dans l'Internet des Objets

PROGRAMME

1 - Panorama de l'Internet des Objets

- Définition de l'Internet des Objets
- Étude du marché actuel et futur (valeur & volume)
- État de maturité des entreprises
- Pyramide de fonctionnement de l'IoT
- Analyse des besoins des dispositifs connectés
- Histoire de l'Internet des Objets
- Histoire et stratégie de la société nest
- Étude des attentes et des freins des clients
- Comment migrer du quantified self à la santé ?
- Les opérateurs réseaux LPWA (Sigfox, LoRa), NB-IoT, satellite (HelioWire)
- Focus sur le service Admiral Ivoryde Sigfox : la connexion jetable
- Plateformes et solutions loT : 14 solutions à la loupe

2 – Risque et solutions de l'Internet des Objets

- Des risques protéiformes
- Les risques sécuritaires
- Les risques financiers
- La problématique de l'hétérogénéité des réseaux & protocoles
- Les risques sanitaires & environnementaux
- Les risques législatifs
- L'incontournable efficacité & problématique d'abondance d'objets

3 - Opportunités et bénéfices

- Impacts : efficacité opérationnelle, source de revenus et de valeurs ajoutées, optimisation de l'UX
- Opportunités : migration du modèle économique, nouveaux marchés, nouveaux services
- L'loT, l'Industrial Internet of Things : impact sur les process industriels, système RTLS
- Les bénéfices pour les entreprises
- Quels bénéfices pour vos clients ?
- Trouver les bons cas d'usages via la méthode loT ONF
- Le cas d'usages Efficacité opérationnelle des actifs à la loupe
- Cloud Computing vs Edge Computing

Travaux pratiques : Mise en pratique des éléments précédemment étudiés, Carrefour, modification des expériences en temps réel

investissement?

- De l'Internet des Objets à l'Internet des Services, migration du business model
- Pourquoi et comment répondre à un cas d'usage ?
- Comment monétiser et créer de la valeur ?
- Les techniques pour performer : loT-Commerce, Intelligence Artificielle, interopérabilité, M2M...
- Mesure et maximisation du ROI : P&L, big data et analytique, réduction des coûts
- Comment réussir son déploiement ?
- Règles d'or de conception d'un objet ou produit connecté
- S'entourer des bons prestataires
- Améliorer sa prise de décisions business avec le Business Algorithmique

Travaux pratiques : Offrir une connectivité, répondre à un cas d'usage

5 - épilogue et prospectives

- Épilogue
- Prospective : l'loT est-il incontournable, sera-t-il demain massivement déployé ?

INTERNET DES OBJETS



2 JOURS

REF: 1015

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Minimiser les risques

Maximiser les opportunités

Maximiser le Retour sur Investissement (ROI)

Mettre en œuvre son plan de lancement

PUBLIC

Chef de projets, Directeur marketing, Directeur d'entreprise, et plus globalement les personnes en charge des produits et objets connectés.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

TARIF

INTER: 1530€ HT / 1835€ TTC INTRA: 2065€ HT / 2480€ TTC

SUR-MESURE : programme personnalisable pour répondre à vos besoins spécifiques ou pour un

accompagnement individuel.

FORMATS

DISTANTIEL - PRÉSENTIEL

SATISFACTION & RÉSULTATS D'ACCOMPLISSEMENT

Qualité globale de la formation : 5/5

En cours de notation.

Taux de participation: En cours de notation.

4 - Comment maximiser le retour sur

DISTANCIEL : 10-11 JANVIER 2024 / 3-4 AVRIL 2024 / 3-4 JUILLET 2024 / 30-31 OCTOBRE 2024

NOS FORMATEURS

Nicolas Préteceille

Expert en conformité au RGPD, il forme et accompagne de nombreuses entreprises dans leur démarche de conformité. Il maîtrise le droit des nouvelles technologies, la protection des données personnelles et les missions inhérentes au métier de Délégué à la Protection des Données (DPO). Il a obtenu à ce titre, le Certificat de « Délégué à la Protection des Données » du CNAM en 2018. Il est également membre du groupe de travail « Ido Privacy » en charge de créer des référentiels et des guides de bonnes pratiques pour la protection des données à caractère personnel, dans les applications d'objets connectés professionnels, et l'auteur de l'ouvrage « IoT & RGPD : minimisez les risques et maximisez les opportunités » aux éditions ENI.

Sandrine Elhaik

Spécialiste en accompagnement des TPE et PME en conformité au RGPD et en transformation digitale, elle est aujourd'hui Déléguée à la Protection des Données externalisée pour de nombreuses entreprises. Elle forme depuis plusieurs années des apprenants à différentes thématiques digitales et législatives, permettant une accélération des compétences, pour une mise en pratique immédiate de retour en entreprise.

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES D'ENCADREMENT, SANCTIONS DE LA FORMATION

Chaque participant complète en ligne un autodiagnostic de départ avec analyse détaillée des résultats personnels sur chacune des 50 compétences testées. Un audit préalable sera réalisé, les réponses obtenues par le formateur permettront d'adapter son animation en fonction des objectifs et des niveaux de chacun.

Durant la formation, les participants acquièrent du savoir et du savoir-faire via de nombreux cas pratiques en lien avec leurs propres traitements.

Le support pédagogique et une bibliothèque de documents en ligne, accompagnent le participant dans la mise en pratique de cette formation, de retour en entreprise.

La formation sera sanctionnée par un QCM d'évaluation des connaissances et des compétences nouvellement acquises, un émargement et une attestation de formation.

Séquences pédagogiques détaillées ci-contre.

CONTACT

Remy DESPIEGELAERE Référent pédagogique et administratif 04 83 43 80 43 remy.despiegelaere@360objets.com

MODALITÉS D'ENTRÉE & DÉLAIS D'ACCÈS

Une fois la formation sélectionnée, plusieurs dispositifs sont mis en place pour vous aider dans le financement de votre formation. L'inscription se fait auprès de notre responsable pédagogique. Durée estimée entre la demande et le début de la prestation :

4 SEMAINES

Des dates supplémentaires peuvent être ajoutées, contactez nous.

BESOINS D'AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES

Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre cette formation merci de nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires à certains handicaps.

CONDITIONS SANITAIRES

Le port du masque tout au long de la journée est obligatoire.

Les stagiaires veilleront à apporter une quantité suffisante de masques pour une protection efficace pendant toute la durée de

Nous rappelons que le masque se porte au maximum pendant 4 heures consécutives.





Réussir dans l'Internet des Objets

PROGRAMME

1 - Panorama de l'Internet des Objets

- Définition de l'Internet des Objets
- Étude du marché actuel et futur (valeur & volume)
- État de maturité des entreprises
- Pyramide de fonctionnement de l'IoT
- Analyse des besoins des dispositifs connectés
- Histoire de l'Internet des Objets
- Histoire et stratégie de la société nest
- Étude des attentes et des freins des clients
- Comment migrer du quantified self à la santé ?
- Les opérateurs réseaux LPWA (Sigfox, LoRa), NB-IoT, satellite (HelioWire)
- Focus sur le service Admiral Ivoryde Sigfox : la connexion jetable
- Plateformes et solutions loT : 14 solutions à la loupe

2 – Risque et solutions de l'Internet des Objets

- Des risques protéiformes
- Les risques sécuritaires
- Les risques financiers
- La problématique de l'hétérogénéité des réseaux & protocoles
- Les risques sanitaires & environnementaux
- Les risques législatifs
- L'incontournable efficacité & problématique d'abondance d'objets

3 - Opportunités et bénéfices

- Impacts : efficacité opérationnelle, source de revenus et de valeurs ajoutées, optimisation de l'UX
- Opportunités : migration du modèle économique, nouveaux marchés, nouveaux services
- L'loT, l'Industrial Internet of Things : impact sur les process industriels, système RTLS
- Les bénéfices pour les entreprises
- Quels bénéfices pour vos clients ?
- Trouver les bons cas d'usages via la méthode loT ONF
- Le cas d'usages Efficacité opérationnelle des actifs à la loupe
- Cloud Computing vs Edge Computing

Travaux pratiques : Mise en pratique des éléments précédemment étudiés, Carrefour, modification des expériences en temps réel

investissement?

- De l'Internet des Objets à l'Internet des Services, migration du business model
- Pourquoi et comment répondre à un cas d'usage ?
- Comment monétiser et créer de la valeur ?
- Les techniques pour performer : loT-Commerce, Intelligence Artificielle, interopérabilité, M2M...
- Mesure et maximisation du ROI : P&L, big data et analytique, réduction des coûts
- Comment réussir son déploiement ?
- Règles d'or de conception d'un objet ou produit connecté
- S'entourer des bons prestataires
- Améliorer sa prise de décisions business avec le Business Algorithmique

Travaux pratiques : Offrir une connectivité, répondre à un cas d'usage

5 - épilogue et prospectives

- Épilogu
- Prospective: l'IoT est-il incontournable, sera-t-il demain massivement déployé?

INTERNET DES OBJETS



10 JOURS

REF: 1016

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Minimiser les risques

Maximiser les opportunités

Maximiser le Retour sur Investissement (ROI)

Mettre en oeuvre son plan de lancement

PUBLIC

Chef de projets, Directeur marketing, Directeur d'entreprise, et plus globalement les personnes en charge des produits et objets connectés.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

TARIF

INTER: 7 650€ HT / 9 180€ TTC INTRA: 10 330€ HT / 12 395€ TTC

SUR-MESURE : programme personnalisable pour répondre à vos besoins spécifiques ou pour un

accompagnement individuel.

FORMATS

DISTANTIEL - PRÉSENTIEL

SATISFACTION & RÉSULTATS D'ACCOMPLISSEMENT

Qualité globale de la formation : .../5

En cours de notation.

Taux de participation: En cours de notation.

4 - Comment maximiser le retour sur

DISTANCIEL : 12-23 FÉVRIER 2024 / 13-24 MAI 2024 / 19-30 AOÛT 2024 / 11-22 NOVEMBRE 2024

En cas d'impossibilité administrative d'organiser l'évènement, les séances programmées en présentiel seront effectuées en distanciel (décision gouvernementale ou préfectorale).

NOS FORMATEURS

Nicolas Préteceille

Expert en conformité au RGPD, il forme et accompagne de nombreuses entreprises dans leur démarche de conformité. Il maîtrise le droit des nouvelles technologies, la protection des données personnelles et les missions inhérentes au métier de Délégué à la Protection des Données (DPO). Il a obtenu à ce titre, le Certificat de « Délégué à la Protection des Données » du CNAM en 2018. Il est également membre du groupe de travail « Ido Privacy » en charge de créer des référentiels et des guides de bonnes pratiques pour la protection des données à caractère personnel, dans les applications d'objets connectés professionnels, et l'auteur de l'ouvrage « IoT & RGPD : minimisez les risques et maximisez les opportunités » aux éditions ENI.

Sandrine Elhaik

Spécialiste en accompagnement des TPE et PME en conformité au RGPD et en transformation digitale, elle est aujourd'hui Déléguée à la Protection des Données externalisée pour de nombreuses entreprises. Elle forme depuis plusieurs années des apprenants à différentes thématiques digitales et législatives, permettant une accélération des compétences, pour une mise en pratique immédiate de retour en entreprise.

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES D'ENCADREMENT, SANCTIONS DE LA FORMATION

Chaque participant complète en ligne un autodiagnostic de départ avec analyse détaillée des résultats personnels sur chacune des 50 compétences testées. Un audit préalable sera réalisé, les réponses obtenues par le formateur permettront d'adapter son animation en fonction des objectifs et des niveaux de chacun.

Durant la formation, les participants acquièrent du savoir et du savoir-faire via de nombreux cas pratiques en lien avec leurs propres traitements

Le support pédagogique et une bibliothèque de documents en ligne, accompagnent le participant dans la mise en pratique de cette formation, de retour en entreprise.

La formation sera sanctionnée par un QCM d'évaluation des connaissances et des compétences nouvellement acquises, un émargement et une attestation de formation.

Séquences pédagogiques détaillées ci-contre.

CONTACT

Remy DESPIEGELAERE Référent pédagogique et administratif 04 83 43 80 43 remy.despiegelaere@360objets.com

MODALITÉS D'ENTRÉE & DÉLAIS D'ACCÈS

Une fois la formation sélectionnée, plusieurs dispositifs sont mis en place pour vous aider dans le financement de votre formation. L'inscription se fait auprès de notre responsable pédagogique. Durée estimée entre la demande et le début de la prestation :

4 SEMAINES

Des dates supplémentaires peuvent être ajoutées, contactez nous.

BESOINS D'AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES

Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre cette formation merci de nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires à certains handicaps.

CONDITIONS SANITAIRES

Le port du masque tout au long de la journée est obligatoire.

Les stagiaires veilleront à apporter une quantité suffisante de masques pour une protection efficace pendant toute la durée de la formation.

Nous rappelons que le masque se porte au maximum pendant 4 heures consécutives.





Maîtriser le cloud dans l'Internet des Objets

PROGRAMME

1 - Introduction à l'Internet des Objets

- Qu'est-ce que l'Internet des Objets ?
- Intérêts de l'Internet des Objets
- Principes d'architecture d'un projet loT
- Objets et captures
- Connectivité radio : Sigfox, LoRa, NB-IoT, LTE-M, BLE
- Stockage et traitement des données objets
- Plateformes clients : applications mobiles, portails Web, APIs

2 - Le cloud dans l'Internet des Objets

- Intérêt du cloud pour l'Internet des Objets
- Acteurs principaux : Amazon, Microsoft et Google
- SaaS vs. PaaS vs. IaaS

3 - Exemple et démonstration d'architecture sur Azure

- Architecture de référence Azure
- Connexion au ucloud : IoT Hub vs. Event Hub vs. IoT Central
- Transformation des données : Stream Analytics vs. Function App
- Stockage des données : bases de données structurées (SQL) vs. base de données non-structurées (NoSQL)

4 - Exemple de démonstration d'architecture sur Amazon Web Services

- Architecture de référence AWS
- Connexion au Cloud : IoT Core vs. IoT Events
- Transformation des données : loT Analystics vs. Lambda
- Stockage des données : bases de données structurées (SQL) vs. base de données non-structurées (NoSQL)

INTERNET DES OBJETS



2 JOURS

REF: 1017

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre ce qu'est l'Internet des Objets et son fonctionnement

Maîtriser le stockage des données de l'IoT dans le Cloud

PUBLIC

Tous, Chefs de projet, DSI, Développeurs, Managers, Responsables de la sécurité des systèmes d'information (RSSI).

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

TARIF

INTER: 1530€ HT / 1835€ TTC INTRA: 2065€ HT / 2480€ TTC

SUR-MESURE : programme personnalisable pour répondre à vos besoins spécifiques ou pour un accompagnement individuel.

FORMATS

DISTANCIEL - PRÉSENTIEL - BLENDED

SATISFACTION & RÉSULTATS D'ACCOMPLISSEMENT

Qualité globale de la formation : .../5 *En cours de notation.*

Taux de participation: En cours de notation.

DISTANCIEL : 30-31 JANVIER 2024 / 24-25 AVRIL 2024 / 11-12 JUILLET 2024 / 2-3 DÉCEMBRE 2024

En cas d'impossibilité administrative d'organiser l'évènement, les séances programmées en présentiel seront effectuées en distanciel (décision gouvernementale ou préfectorale).

NOS FORMATEURS

Ronan Bardé

Ingénieur de formation généraliste, Ronan Bardé se passionne pour le domaine des objets connectés. Très polyvalent, il s'adapte à tous types d'environnements logiciels et peut intervenir sur tout le cycle de vie de l'objet, de la phase de prototypage jusqu'à la phase d'industrialisation. Il peut également vous assister à tous les stades de développement logiciel : spécifications, conception, développement, recette.

Ronan Bardé vous accompagne dans votre projet d'objet connecté (développement embarqué, communication radio Sigfox/LoRa) ainsi que dans le stockage des données collectées (Azure/AWS). Mais peut également travailler sur l'architecture du modèle de données (SQL/NoSQL) afin d'optimiser les performances de la plateforme client, selon les besoins du projet. Enfin, Ronan Bardé sait travailler sur des scripts d'automatisation (Python/JavaScript) afin d'améliorer votre performance opérationnelle et d'alléger vos tâches récurrentes.

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES D'ENCADREMENT, SANCTIONS DE LA FORMATION

Chaque participant complète en ligne un autodiagnostic de départ avec analyse détaillée des résultats personnels sur chacune des 50 compétences testées. Un audit préalable sera réalisé, les réponses obtenues par le formateur permettront d'adapter son animation en fonction des objectifs et des niveaux de chacun.

Durant la formation, les participants acquièrent du savoir et du savoir-faire via de nombreux cas pratiques en lien avec leurs propres traitements.

Le support pédagogique et une bibliothèque de documents en ligne, accompagnent le participant dans la mise en pratique de cette formation, de retour en entreprise.

La formation sera sanctionnée par un QCM d'évaluation des connaissances et des compétences nouvellement acquises, un émargement et une attestation de formation.

Séquences pédagogiques détaillées ci-contre.

CONTACT

Remy DESPIEGELAERE Référent pédagogique et administratif 04 83 43 80 43 remy.despiegelaere@360objets.com

MODALITÉS D'ENTRÉE & DÉLAIS D'ACCÈS

Une fois la formation sélectionnée, plusieurs dispositifs sont mis en place pour vous aider dans le financement de votre formation. L'inscription se fait auprès de notre responsable pédagogique. Durée estimée entre la demande et le début de la prestation :

4 SEMAINES

Des dates supplémentaires peuvent être ajoutées, contactez nous.

BESOINS D'AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES

Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre cette formation merci de nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires à certains handicaps.

CONDITIONS SANITAIRES

Le port du masque tout au long de la journée est obligatoire.

Les stagiaires veilleront à apporter une quantité suffisante de masques pour une protection efficace pendant toute la durée de la formation

Nous rappelons que le masque se porte au maximum pendant 4 heures consécutives.





Maîtriser le cloud dans l'Internet des Objets

PROGRAMME

1 - Introduction à l'Internet des Objets

- Qu'est-ce que l'Internet des Objets ?
- Intérêts de l'Internet des Objets
- Principes d'architecture d'un projet loT
- Objets et captures
- Connectivité radio : Sigfox, LoRa, NB-loT, LTE-M, BLE
- Stockage et traitement des données objets
- Plateformes clients : applications mobiles, portails Web, APIs

2 - Le cloud dans l'Internet des Objets

- Intérêt du cloud pour l'Internet des Objets
- Acteurs principaux : Amazon, Microsoft et Google
- SaaS vs. PaaS vs. IaaS

3 - Exemple et démonstration d'architecture sur Azure

- Architecture de référence Azure
- Connexion au ucloud : IoT Hub vs. Event Hub vs. IoT Central
- Transformation des données : Stream Analytics vs. Function App
- Stockage des données : bases de données structurées (SQL) vs. base de données non-structurées (NoSQL)

4 - Exemple de démonstration d'architecture sur Amazon Web Services

- Architecture de référence AWS
- Connexion au Cloud : IoT Core vs. IoT Events
- Transformation des données : loT Analystics vs. Lambda
- Stockage des données : bases de données structurées (SQL) vs. base de données non-structurées (NoSQL)

INTERNET DES OBJETS



10 JOURS

REF: 1018

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre ce qu'est l'Internet des Objets et son fonctionnement

Maîtriser le stockage des données de l'IoT dans le Cloud

PUBLIC

Tous, Chefs de projet, DSI, Développeurs, Managers, Responsables de la sécurité des systèmes d'information (RSSI).

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

TARIF

INTER: 7 650€ HT / 9 180€ TTC INTRA: 10 330€ HT / 12 395€ TTC

SUR-MESURE : programme personnalisable pour répondre à vos besoins spécifiques ou pour un accompagnement individuel.

FORMATS

DISTANTIEL - PRÉSENTIEL

SATISFACTION & RÉSULTATS D'ACCOMPLISSEMENT

Qualité globale de la formation : .../5 *En cours de notation.*

Taux de participation: En cours de notation.

DSITANCIEL: 12-23 FÉVRIER 2024 / 12-23 MAI 2024 / 19-30 AOÛT 2024 / 11-22 NOVEMBRE 2024

En cas d'impossibilité administrative d'organiser l'évènement, les séances programmées en présentiel seront effectuées en distanciel (décision gouvernementale ou préfectorale).

NOS FORMATEURS

Ronan Bardé

Ingénieur de formation généraliste, Ronan Bardé se passionne pour le domaine des objets connectés. Très polyvalent, il s'adapte à tous types d'environnements logiciels et peut intervenir sur tout le cycle de vie de l'objet, de la phase de prototypage jusqu'à la phase d'industrialisation. Il peut également vous assister à tous les stades de développement logiciel : spécifications, conception, développement, recette.

Ronan Bardé vous accompagne dans votre projet d'objet connecté (développement embarqué, communication radio Sigfox/LoRa) ainsi que dans le stockage des données collectées (Azure/AWS). Mais peut également travailler sur l'architecture du modèle de données (SQL/NoSQL) afin d'optimiser les performances de la plateforme client, selon les besoins du projet. Enfin, Ronan Bardé sait travailler sur des scripts d'automatisation (Python/JavaScript) afin d'améliorer votre performance opérationnelle et d'alléger vos tâches récurrentes.

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES D'ENCADREMENT, SANCTIONS DE LA FORMATION

Chaque participant complète en ligne un autodiagnostic de départ avec analyse détaillée des résultats personnels sur chacune des 50 compétences testées. Un audit préalable sera réalisé, les réponses obtenues par le formateur permettront d'adapter son animation en fonction des objectifs et des niveaux de chacun.

Durant la formation, les participants acquièrent du savoir et du savoir-faire via de nombreux cas pratiques en lien avec leurs

Le support pédagogique et une bibliothèque de documents en ligne, accompagnent le participant dans la mise en pratique de cette formation, de retour en entreprise.

La formation sera sanctionnée par un QCM d'évaluation des connaissances et des compétences nouvellement acquises, un émargement et une attestation de formation.

Séquences pédagogiques détaillées ci-contre.

CONTACT

Remy DESPIEGELAERE Référent pédagogique et administratif 04 83 43 80 43 remy.despiegelaere@360objets.com

MODALITÉS D'ENTRÉE & DÉLAIS D'ACCÈS

Une fois la formation sélectionnée, plusieurs dispositifs sont mis en place pour vous aider dans le financement de votre formation. L'inscription se fait auprès de notre responsable pédagogique. Durée estimée entre la demande et le début de la prestation :

Des dates supplémentaires peuvent être ajoutées, contactez nous.

BESOINS D'AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES

Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre cette formation merci de nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires à certains handicaps.

CONDITIONS SANITAIRES

Le port du masque tout au long de la journée est obligatoire.

Les stagiaires veilleront à apporter une quantité suffisante de masques pour une protection efficace pendant toute la durée de la formation.

Nous rappelons que le masque se porte au maximum pendant 4 heures consécutives.





Se former aux grands principes de DEVOPS

PROGRAMME

1 – Comprendre la création du mouvement DEVOPS

- Comment DEVOPS est-il né ?
- Quelles sont les problématiques auxquelles il se doit de répondre ?
- Qu'est-ce que l'organisation de l'entreprise d'aujourd'hui, comment fonctionne-t-elle ?
- Les fondateurs organisationnels d'un projet informatique
- L'effet SILO et le mur de la confusion

2 - Décrypter les métiers des systèmes d'information (SI)

- Que sont les SI en entreprise aujourd'hui
- Oui sont les DEV ? Missions, métiers, objectifs, attentes
- Qui sont les OPS ? Missions, métiers, objectifs, attentes
- DEV+OPS, que faire pour aligner leurs objectifs?
- DEV+OPS : l'interdépendance de deux méthodes orthogonales

3 – Définir les systèmes d'information dans l'entreprise

- L'impact des SI sur l'organisation générale de l'entreprise
- Le projet SI et les cycles en V
- L'émergence de SCRUM et AGILE et leur impact sur les projets SI
- La philosophie DEVOPS et son impact sur les projets SI

4 – Comprendre la philosophie DEVOPS

- Appréhender la philosophie DEVOPS dans son ensemble : les 5 piliers C.A.L.M.S.
- DEVOPS, ou comment introduire de la rigueur dans l'agilité
- Les 5 piliers de DEVOPS en détail
- La communication et les SI

5 – S'acculturer aux logiques métier (Gouvernance, Information, Support, Opérationnel)

- Comprendre les 4 grands organes de l'entreprise
- Aborder la logique métier de chaque organe
- Maintenir une stratégie globale en cohérence avec les enjeux métiers

6 – Aligner sa stratégie globale avec les contraintes DEVOPS

- Définir par organe fonctionnel ses enjeux, et objectifs
- Appliquer les 5 Piliers de DEVOPS à chaque organe
- Collaborer en mode projets à toutes les échelles de l'entreprise
- Rendre l'organisation de son entreprise « DEVOPS »

7 – Démystifier les fonctions opérationnelles : le praticien DEVOPS

- Comprendre le marketing des noms de métiers
- Définir le rôle du DEVOPS, ses missions, ses enjeux
- Arbitrer son recrutement

MANAGEMENT



4 JOURS

REF: MG15

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Permettre aux apprenants d'appréhender le management de l'entreprise et la gestion de projets à travers une culture et une philosophie typiquement adaptée aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

PUBLIC

Chef d'entreprise, RH, manager, chef de projet et plus généralement toute personne intervenant en environnement AGILE ou en gestion de projet.

PRÉREQUIS

Méthode AGILE et/ou SCRUM, solides connaissances du fonctionnement des SI en entreprise, comprendre la gestion de projets.

TARIF

INTER : 2 830€ HT / 3 395€ TTC INTRA : 3 820€ HT / 4 585€ TTC

SUR-MESURE : programme personnalisable pour répondre à vos besoins spécifiques ou pour un accompagnement individuel.

FORMATS

DISTANTIEL - PRÉSENTIEL

SATISFACTION & RÉSULTATS D'ACCOMPLISSEMENT

Qualité globale de la formation :/5 *En cours de notation.*

Taux de participation : En cours de notation.

DITSANCIEL: 8-11 JANVIER 2024 / 9-12 AVRIL 2024 / 9-12 JUILLET 2024 / 1-4 OCTOBRE 2024

En cas d'impossibilité administrative d'organiser l'évènement, les séances programmées en présentiel seront effectuées en distanciel (décision gouvernementale ou préfectorale)

NOS FORMATEURS

Sandrine Elhaik

Spécialiste en accompagnement des TPE et PME en conformité au RGPD et en transformation digitale, elle est aujourd'hui Déléguée à la Protection des Données externalisée pour de nombreuses entreprises. Elle forme depuis plusieurs années des apprenants à différentes thématiques digitales et législatives, permettant une accélération des compétences, pour une mise en pratique immédiate de retour en entreprise.

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES D'ENCADREMENT, SANCTIONS DE LA FORMATION

Chaque participant complète en ligne un autodiagnostic de départ avec analyse détaillée des résultats personnels sur chacune des 50 compétences testées. Un audit préalable sera réalisé, les réponses obtenues par le formateur permettront d'adapter son animation en fonction des objectifs et des niveaux de chacun.

Durant la formation, les participants acquièrent du savoir et du savoir-faire via de nombreux cas pratiques en lien avec leurs propres traitements.

Le support pédagogique et une bibliothèque de documents en ligne, accompagnent le participant dans la mise en pratique de cette formation, de retour en entreprise.

La formation sera sanctionnée par un QCM d'évaluation des connaissances et des compétences nouvellement acquises, un émargement et une attestation de formation.

Séquences pédagogiques détaillées ci-contre.

CONTACT

Remy DESPIEGELAERE Référent pédagogique et administratif 04 83 43 80 43 remy.despiegelaere@360objets.com

MODALITÉS D'ENTRÉE & DÉLAIS D'ACCÈS

Une fois la formation sélectionnée, plusieurs dispositifs sont mis en place pour vous aider dans le financement de votre formation. L'inscription se fait auprès de notre responsable pédagogique. Durée estimée entre la demande et le début de la prestation :

Des dates supplémentaires peuvent être ajoutées, contactez nous.

BESOINS D'AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES

Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre cette formation merci de nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires à certains handicaps.

CONDITIONS SANITAIRES

Le port du masque tout au long de la journée est obligatoire.

Les stagiaires veilleront à apporter une quantité suffisante de masques pour une protection efficace pendant toute la durée de

Nous rappelons que le masque se porte au maximum pendant 4 heures consécutives.





Culture digitale et transformation digitale de l'entreprise

PROGRAMME

1 – Comprendre la culture digitale

- Définir la notion de Transformation digitale de l'entreprise
- Maitriser la Digital Literacy (lexique du digital) : compréhension du vocabulaire spécifique
- Comprendre les impacts de la transformation digitale sur l'entreprise et ses collaborateurs

2 - Panorama des acteurs du digital et de l'économie digitale

- Connaître et tirer avantage de l'écosystème digital : hébergeurs, éditeurs, agences...
- Les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft)
- Transformation des modèles économiques, ubérisation de la société
- Open-data et open-source

3 - Cadre juridique

- Protection des données personnelles (Privacy) : démarche de conformité RGPD
- Notion de responsabilité des entreprises
- Droit des nouvelles technologies, droit d'auteur et propriété intellectuelle
- Règlementation et bon usage des ressources numériques
- Les contrats électroniques : valeur, portée, impact...

4 – Les tendances clés du digital

- Sites et applications mobiles
- Big Data, Data Mining et Data Marketing, Analytics
- Cloud et Cloud computing
- Internet des Objets (IoT), Intelligence Artificielle (IA)
- Géolocalisation, Géofencing
- E-commerce, M-commerce, Social selling, Social commerce

5 – Les nouveaux modes de travail

- Acculturer les collaborateurs au digital
- Mettre en œuvre les nouveaux modes de travail
- Utiliser les outils de communication, collaboration, gestion de projets, en favoriser l'utilisation
- Maîtriser les méthodes Lean, Agile, A/B Testing

6 – Comprendre les enjeux de la transformation digitale

- Le rôle et l'impact des technologies dans la transformation digitale de l'entreprise
- L'impact sur les managers, les ressources humaines et la DSI
- L'unification du marketing, de la relation-client et du commercial
- Connaissance et marketing individualisé des clients via le Big Data et l'E-CRM
- L'avènement de nouveaux métiers : DPO, UX Designer, Growth Hacker, CM, Data Scientist...

7 – Les nouvelles compétences digitales à développer

- Maîtriser la communication digitale : Community Manager, e-reputation, social media...
- Définir et mettre en œuvre une stratégie de transformation digitale
- Définir et mettre en œuvre une stratégie de marketing digital (SEO, SEA, SEM, réseaux sociaux, e-CRM, Display, Growth Hacking, Marketing automotion, emailing...)
- Lutter contre les menaces sécuritaires inhérentes au Digital via la cybersécurité

DIGITALISATION



3 JOURS

REF: MG16

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Engagez pleinement votre entreprise dans l'ère du digital.

Développez une culture d'entreprise en adéquation avec les nouveaux usages et mettez en œuvre la transformation digitale de votre entreprise.

Maîtrisez le vocabulaire du digital et le cadre juridique associé, le panorama des acteurs et de l'économie digitale, les enjeux et l'impact de la transformation digitale sur l'entreprise et ses collaborateurs.

Maîtrisez les tendances clés du digital et les nouvelles compétences inhérentes à la transformation digitale de l'entreprise.

Intégrez les nouveaux modes de travail.

PUBLIC

Toute personne souhaitant disposer d'une culture digitale et mettre en œuvre la transformation digitale dans l'entreprise.

PRÉREQUIS

Aucun.

TARIF

INTER: 2 015€ HT / 2 420€ TTC INTRA: 2 720€ HT / 3 265€ TTC

SUR-MESURE : programme personnalisable pour répondre à vos besoins spécifiques ou pour un accompagnement individuel.

FORMATS

DISTANCIEL - PRÉSENTIEL

SATISFACTION & RÉSULTATS D'ACCOMPLISSEMENT

Qualité globale de la formation : 4,5/5 Moyenne des notes données par les apprenants ayant terminé la formation

Taux de participation : En cours de notation.

DISTANCIEL: 31-2 FÉVRIER 2024 / 15-17 MAI 2024 / 7-9 AOÛT 2024 / 27-29 **NOVEMBRE 2024**

En cas d'impossibilité administrative d'organiser l'évènement, les séances programmées en présentiel seront effectuées en distanciel (décision gouvernementale ou préfectorale).

NOS FORMATEURS

Nicolas Préteceille

Expert en digital, il forme et accompagne de nombreuses entreprises dans leur stratégie de transformation digitale et dans leur démarche de conformité RGPD. Il est diplômé du MBA « Responsable e-marketing et e-business » de l'Institut léonard de Vinci et du Certificat de « Délégué à la Protection des Données » du CNAM. Il est également membre du groupe de travail « Ido Privacy » en charge de créer des référentiels et des guides de bonnes pratiques pour la protection des données à caractère personnel, dans les applications d'objets connectés professionnels, et l'auteur de l'ouvrage « IoT & RGPD : minimisez les risques et maximisez les opportunités » aux éditions ENI.

Sandrine Elhaik

Spécialiste en accompagnement des TPE et PME en transformation digitale et en conformité au RGPD, elle est aujourd'hui Déléguée à la Protection des Données externalisée pour de nombreuses entreprises. Elle forme depuis plusieurs années des apprenants à différentes thématiques digitales et législatives, permettant une accélération des compétences, pour une mise en pratique immédiate de retour en entreprise.

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES D'ENCADREMENT, SANCTIONS DE LA FORMATION

Chaque participant complète en ligne un autodiagnostic de ses connaissances, compétences et attentes. Un audit préalable sera réalisé, les réponses obtenues par le formateur permettront d'adapter son animation en fonction des objectifs et des niveaux de chacun.

Durant la formation, les participants acquièrent du savoir et du savoir-faire via de nombreux cas pratiques en lien avec leurs propres traitements.

Le support pédagogiques et une bibliothèque de documents en ligne accompagnent le participant dans la mise en pratique de cette formation, de retour en entreprise.

La formation sera sanctionnée par un QCM d'évaluation des connaissances et des compétences nouvellement acquises, un émargement et une attestation de formation.

Séquences pédagogiques détaillées page précédente.

CONTACT

Remy DESPIEGELAERE Référent pédagogique et administratif 04 83 43 80 43 Remy.despiegelaere@360objets.com

MODALITÉS D'ENTRÉE & DÉLAIS D'ACCÈS

Une fois la formation sélectionnée, plusieurs dispositifs sont mis en place pour vous aider dans le financement de votre formation. L'inscription se fait auprès de notre responsable pédagogique. Durée estimée entre la demande et le début de la prestation :

4 SEMAINES

Des dates supplémentaires peuvent être ajoutées, contactez nous.

BESOINS D'AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES

Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre cette formation merci de nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires à certains handicaps.

CONDITIONS SANITAIRES

Le port du masque tout au long de la journée est obligatoire.

Les stagiaires veilleront à apporter une quantité suffisante de masques pour une protection efficace pendant toute la durée de la formation.

Nous rappelons que le masque se porte au maximum pendant 4 heures consécutives.





UX/UI Design, pour des sites web intuitifs et attractifs

PROGRAMME

1 - Ergonomie d'un site web

- Définition et principes de l'ergonomie et de l'UX/UI Design
- Définition des critères ergonomiques d'évaluation
- Analyse comportementale des internautes
- Comprendre les différents processus de navigation
- Respecter les critères d'accessibilité (législation sur l'accessibilité numérique), les standards d'accessibilité du W3C, adapter le site aux malvoyants

2 - Adaptation du site à la cible

- Définir les personae (les cibles du site)
- Connaître les besoins des différents utilisateurs, pour adapter contenus, services et fonctionnalités

3 – Conception et amélioration de l'interface et de l'organisation du site

- Ergonomie et identité visuelle de la page d'accueil
- Savoir organiser l'espace (zoning), utiliser les outils de Wireframe (maquette fonctionnelle avec zones et composants)
- Construire une arborescence et un système de navigation facilitant la recherche d'information
- Architecture de l'information via la méthode dite de Card Sorting (tri de cartes)
- Prévoir la localisation et le repérage
- Concevoir les éléments d'interaction
- Comprendre et prévoir le Responsive Design (adaptation du site aux smartphones et tablettes)
- Exploiter la méthode Six-to-One de design et d'architecture de l'information
- Prévoir les tests utilisateurs : A/B testing, groupes d'utilisateurs

4 – Maîtrise des règles graphiques

- Choisir les thèmes, couleurs, call-to-action, images, icônes
- Optimiser la lisibilité via le choix de la typographie et des contrastes couleurs
- Impact et influence des couleurs
- Définir et respecter une charte graphique

5 – Optimiser le contenu du site web

- Adapter son contenu pour les interfaces web
- Savoir hiérarchiser, structurer, illustrer le contenu
- Respecter la règle des 5W : technique d'écriture qui optimise la lecture du texte de façon méthodique et logique
- Respecter le principe de rédaction dit de la pyramide inversée : droit au but et amélioration de l'indexation (keyword prominence) pour les moteurs de recherche
- Normage des liens textes

GRAPHISME & MULTIMÉDIA



2 JOURS

REF: GM14

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Évaluer l'ergonomie d'un site web

Concevoir un site web facile à utiliser et à appréhender, qui répond aux besoins des utilisateurs

Optimiser la navigation d'un site web

Maîtriser l'architecture de l'information

PUBLIC

Responsable marketing, responsable digital, responsable communication, webmaster, graphiste, chef de projet.

PRÉREOUIS

Aucun.

TARIF

INTER: 1 080 € HT / 1 296 € TTC INTRA: 2 160 € HT / 2 592 € TTC

SUR-MESURE : programme personnalisable pour répondre à vos besoins spécifiques ou pour un accompagnement individuel.

FORMATS

DISTANCIEL - PRÉSENTIEL

SATISFACTION & RÉSULTATS D'ACCOMPLISSEMENT

Qualité globale de la formation : 5/5 (au 01/08/2023)

Taux de participation : 100%

DISTANCIEL : 25-26 JANVIER 2024 / 29-30 AVRIL 2024 / 5-6 AOÛT 2024 / 7-8 NOVEMBRE 2024

En cas d'impossibilité administrative d'organiser l'évènement, les séances programmées en présentiel seront effectuées en distanciel (décision gouvernementale ou préfectorale).

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES D'ENCADREMENT, SANCTIONS DE LA FORMATION

Chaque participant complète en ligne un autodiagnostic de ses connaissances, compétences et attentes. Un audit préalable sera réalisé, les réponses obtenues par le formateur permettront d'adapter son animation en fonction des objectifs et des niveaux de chacun.

Durant la formation, les participants acquièrent du savoir et du savoir-faire via de nombreux cas pratiques en lien avec leurs propres traitements.

Le support pédagogiques et une bibliothèque de documents en ligne accompagnent le participant dans la mise en pratique de cette formation, de retour en entreprise.

La formation sera sanctionnée par un QCM d'évaluation des connaissances et des compétences nouvellement acquises, un émargement et une attestation de formation.

Séquences pédagogiques détaillées page précédente.

CONTACT

Remy DESPIEGELAERE Référent pédagogique et administratif 04 83 43 80 43 Remy.despiegelaere@360objets.com

MODALITÉS D'ENTRÉE & DÉLAIS D'ACCÈS

Une fois la formation sélectionnée, plusieurs dispositifs sont mis en place pour vous aider dans le financement de votre formation. L'inscription se fait auprès de notre responsable pédagogique. Durée estimée entre la demande et le début de la prestation :

4 SEMAINES

Des dates supplémentaires peuvent être ajoutées, contactez nous.

BESOINS D'AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES

Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre cette formation merci de nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires à certains handicaps.

CONDITIONS SANITAIRES

Le port du masque tout au long de la journée est obligatoire.

Les stagiaires veilleront à apporter une quantité suffisante de masques pour une protection efficace pendant toute la durée de la formation.

Nous rappelons que le masque se porte au maximum pendant 4 heures consécutives.





ACCÉLÉRATEUR DE COMPÉTENCES

Formation InDesign

PROGRAMME

1 – Découvrir les possibilités de InDesign

- Identifier les usages
- Découvrir les modèles prédéfinis
- Découvrir l'interface et les panneaux
- Maîtriser l'affichage du document à l'écran

2 – Prise en main de InDesign

- Créer un document (effectuer les réglages) et importer des images
- Modifier un document existant
- Paramétrer les grilles de mise en page
- Ajouter et formater du texte
- Découvrir les fonctions et les raccourcis
- Savoir gérer les blocs

3 – Maîtriser les principes de base

- Découvrir les palettes de contrôle et de propriété
- Exploiter la manipulation des blocs (duplication et répétition)
- Utiliser les outils de dessin et l'outil plume
- Gérer les alignements
- Grouper et dégrouper des objets
- Enregistrer le document créé

4 – Mise en forme et manipulation du texte

- Manipuler un bloc de texte
- Modifier la typographie (police, taille, style des caractères, interlignes, interlettres, puces et numérotation...)
- Gérer les césures (justification, retour)
- Améliorer les blocs de texte (chainage, gestion des colonnes, blancs tourant, vectorisation tes textes, réglages blocs...)

5 – Gérer les couleurs et les graphismes

- Comprendre les modes de couleurs RVB et CMJN
- Personnaliser le nuancier des couleurs, récupérer une couleur sur une image
- Comprendre les fonds et les contours
- Exploiter l'outil de dessin
- Réduire, agrandir, déformer des dessins
- Créer et gérer des blocs
- Créer des fonds et des dégradés
- Utiliser, rechercher et créer des couleurs
- Utiliser l'outil pipette et l'outil thème de couleurs
- Mémoriser un nuancier en local et sur un réseau

6 - Importer des objets, images, textes...

- Comprendre les modes d'importantion
- Comprendre les formats d'images, (pixel ou vectoriel) et les contraintes
- Importer et placer un visuel sur le document (avec recadrage, agrandissement, habillage)
- Placer des objets images et des objets textes
- Importer des fichiers natifs tels que Illustrator ou Photoshop (préparation des images/visuels via le mode colorimétrique, le format d'enregistrement...)
- Gérer les images liées

7 – Gérer les images et les effets graphiques

- Gérer les fonds perdus
- Gérer les liens d'images
- Gérer les habillages de blocs et de formes
- Exploiter les bibliothèque CC
- Maîtriser la transparence des blocs et des modes de fusion simples
- Utiliser les effets d'ombre portée, de contour progressif et autres effets

8 – Créer, structurer et améliorer la mise en page

- Comprendre l'intérêt d'une mise en page en colonnes
- Tracer des grilles de blocs et importer en plusieurs images
- Utiliser les calques pour organiser du contenu
- Découvrir les styles d'objets
- Utiliser repères de pages, les gabarits (dont import de texte long avec génération de pages), le chemin de fer, le foliotage
- Partir d'un template pour créer un document
- Importer un tableau Excel dans le document
- Concevoir un tableau et le mettre en forme (mise en forme basique, style de cellules et de tableau, exploiter les templates)

9 - Diffuser les documents créés

- Assembler votre document pour l'archiver
- Gérer l'impression en fonction des sorties laser ou conventionnelles
- Préparer le document pour l'envoyer au flashage
- Exporter en PDF pour l'impression auprès d'un imprimeur
- Exporter au format HTML pour diffusion digitale
- Inclure un lien vers un site dans le document
- Maîtriser la séparation (quadri et Pantone)

GRAPHISME & MULTIMÉDIA



3 JOURS

REF: GM15

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Connaître et mettre en œuvre les fonctionnalités de InDesign

Acquérir les notions fondamentales de mise en page d'un document

PUBLIC

Marketing, graphistes / infographistes, web designers, Community managers.

PRÉREQUIS

Connaissances de l'environnement informatique et bureautique.

TARIF

INTRA: 2500€ HT / 3000€ TTC

SUR-MESURE : programme personnalisable pour répondre à vos besoins spécifiques ou pour un accompagnement individuel.

FORMATS

PRÉSENTIEL

SATISFACTION & RÉSULTATS D'ACCOMPLISSEMENT

Taux de participation : En cours de notation.

50% DE TRAVAUX DIRIGÉS SOUS FORME DE MISE EN PRATIQUE DE CHAQUE PARTIE

DISTANCIEL : 30-31 JANVIER 2024 / 4-6 MAI 2024 / 21-23 A0ÛT 2024 / 13-15 NOVEMBRE 2024

En cas d'impossibilité administrative d'organiser l'évènement, les séances programmées en présentiel seront effectuées en distanciel (décision gouvernementale ou préfectorale).

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES D'ENCADREMENT, SANCTIONS DE LA FORMATION

Un audit préalable sera réalisé, les réponses obtenues par le formateur permettront d'adapter son animation en fonction des objectifs et des niveaux de chacun.

Durant la formation, les participants acquièrent du savoir et du savoir-faire via de nombreux cas pratiques en lien avec leurs propres traitements.

Le support pédagogiques et une bibliothèque de documents en ligne accompagnent le participant dans la mise en pratique de cette formation, de retour en entreprise.

La formation sera sanctionnée par un QCM d'évaluation des connaissances et des compétences nouvellement acquises, un émargement et une attestation de formation.

Séquences pédagogiques détaillées page précédente.

CONTACT

Remy DESPIEGELAERE Référent pédagogique et administratif 04 83 43 80 43 Remy.despiegelaere@360objets.com

MODALITÉS D'ENTRÉE & DÉLAIS D'ACCÈS

Une fois la formation sélectionnée, plusieurs dispositifs sont mis en place pour vous aider dans le financement de votre formation. L'inscription se fait auprès de notre responsable pédagogique. Durée estimée entre la demande et le début de la prestation :

4 SEMAINES

Des dates supplémentaires peuvent être ajoutées, contactez nous.

BESOINS D'AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES

Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre cette formation merci de nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires à certains handicaps.



CONDITIONS GÉNÉRALES

pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Société 360 OBJETS (RCS MONTPELLIER 834 219 453), (ci-après « l'Organisme de Formation») consent au client, acheteur professionnel, (ci-après le « Client ») qui l'accepte, une formation issue de l'offre de formations de l'Organisme de Formation, ciaprès la « Formation ».

Le client et l'Organisme de Formation sont respectivement individuellement la « Partie » ou collectivement les « Parties », Le Client reconnaît que l'acceptation des présentes CGV a pour conséquence d'écarter l'application de ses propres conditions générales de vente (CGV) et de ses propres conditions générales d'achat (CGA). La réception du bulletin d'inscription par le Client et/ou le paiement de la facture émise par l'Organisme de Formation emporte l'adhésion entière et sans réserve du Client à ces CGV, le Client reconnaissant ainsi en avoir une parfaite connaissance

Article 1 - Formations

1.1 L'Organisme de formation propose trois types de formation : des Formations listées au catalogue ou sur le site https:// www.360objets.fr/ (ci-après les Formations « inter ») ; des Formations adaptées aux besoins du Client « sur mesure » (ciaprès les Formations « intra ») ; des Formations 100% digitales (ci-après les Formations « en ligne »)

1.2 Il est entendu que pour les Formations intra, si une demande d'aménagement est formulée sur le contenu d'une Formation nécessitant un temps de préparation supplémentaire de la part de

l'Organisme de Formation, des frais supplémentaires peuvent être facturés.

1.3 L'Organisme de Formation propose deux types de prestations dites « e-learning » : Sur étagère : le client peut acheter un ou plusieurs modules proposés au catalogue ou sur les sites internet de l'Organisme de Formation ; Sur mesure : à la demande d'un client. l'Organisme de formation peut concevoir, réaliser et déployer un module e-learning.

1.4 Les prestations dites « e-learning » sont soumises à des conditions spécifiques définies dans les conditions particulières « e-learning » des présentes CGV.

1.5 Les Formations et les prestations proposées peuvent être consultées sur le site de l'Organisme de Formation sur https:// www.elegia.fr/

Article 2 - Modalités d'inscription

2.1 La demande d'inscription à une Formation inter peut être faite par le Client par l'un des moyens suivants :

l'envoi d'un bulletin d'inscription complété et signé par le Client et remis à l'Organisme de formation; une inscription en ligne sur https://www.elegia.fr/; l'envoi d'un email ou d'un courrier indiquant la demande d'inscription et reprenant l'ensemble des informations demandées dans le bulletin d'inscription.

2.2 Pour chaque session de Formation dispensée par l'Organisme de Formation, un nombre minimum et maximum de participants est admis : les inscriptions pour la session cessent d'être retenues quand le nombre maximum est atteint. Les inscriptions réglées sont retenues en priorité.

2.3 Un accusé de confirmation de l'inscription est adressé au Client dans les 48 heures qui suivent la réception de la demande d'inscription. Cet accusé ne vaut pas confirmation de la tenue de la Formation. Par son inscription, le Client déclare avoir pleinement connaissance et accepter les conditions tarifaires correspondantes, ainsi que les présentes CGV.

2.4 Dans les quinze (15) jours ouvrés avant la date prévue pour la session de Formation. le Client recevra un dossier composé de la convocation à sa session de Formation et d'informations

2.5 Pour les commandes de Formations intra une demande précisant les termes de la commande devra être adressée par le Client (par téléphone, email, ou courrier) à l'Organisme de

L'Organisme de Formation établira, le cas échéant avec la collaboration du Client, une proposition commerciale et les conditions financières correspondantes (ci-après ensemble dénommées "la Proposition").

La réception par l'Organisme de formation du "bon pour accord" du Client sur la Proposition vaudra acceptation de ses termes par ce dernier ainsi qu'acceptation des présentes CGV. Cette acceptation formelle du client doit parvenir à l'Organisme de formation au

moins dix (10) jours ouvrés avant la réalisation de la prestation.

Article 3 – Modalités de formation

3.1 L'Organisme de Formation est libre de choisir le lieu de la Formation, d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son Les présentes conditions générales de vente (les « CGV »), ont choix, il est rappelé que la forme et le contenu des outils nédagogiques sont régis par l'Organisme de Formation.

> 3.2 L'Organisme de Formation peut mettre à disposition du participant des espaces digitaux dédiés. L'accès au questionnaire préparatoire présent sur ces espaces est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session de Formation.

> 3.3 A l'exception des prestations « e-learning », une journée de formation correspond à sent (7) heures de cours. Les durées de formation varient et sont précisées sur le site https:// www.elegia.fr/ et sur les documents de communication de l'Organisme de Formation.

> Pour la qualité de la formation, le Client s'engage à ne pas dépasser le nombre de participants prévu lors de la confirmation de l'inscription visée au point

2.3 ci-avant, adressée par l'Organisme de Formation.

Un ou plusieurs participants supplémentaires pourront toutefois être acceptés, sous réserve de l'approbation de l'Organisme de Formation, en fonction notamment du nombre maximal de narticinants visé à l'article 2.2 et d'une régularisation de la facturation aux conditions tarifaires prévues pour la Formation

3.4 La Formation intra peut être assurée dans des locaux définis par le Client, et avec les moyens logistiques définis dans la Proposition, ou dans les locaux de l'Organisme de Formation.

En cas de formation intra, les frais de repas, de déplacement et d'hébergement du formateur, le cas échéant, seront facturés au Client en sus. L'Organisme de Formation prendra en charge la reproduction et la livraison des documents pédagogiques sur le lieu de la Formation. Un coût forfaitaire de réalisation. reprographie et envoi des supports pédagogiques, qui figurera à la Proposition le cas échéant, pourra être facturé.

3.5 Les participants à la Formation sont tenus de respecter le règlement intérieur affiché dans les locaux de l'Organisme de Formation et disponible sur le site de l'Organisme de formation : https://www.elegia.fr/informations-pratiques

3.6 L'Organisme de Formation ne saurait être tenu responsable d'une quelconque erreur ou oubli constaté dans la documentation (ci-anrès « la Documentation ») fournie au Client cette dernière devant être considérée comme un support pédagogique qui ne saurait être considéré comme un manuel pratique ou un document officiel explicitant la réglementation applicable. Par ailleurs, il est rappelé que les annexes documentaires fournies complètent la prestation de Formation et n'engagent en aucun cas l'Organisme de Formation sur leur exhaustivité. Il est précisé en tant que de besoin que l'Organisme de Formation n'est pas tenu d'assurer une quelconque mise à jour de la Documentation postérieurement à la Formation.

3.7 L'Organisme de Formation fera parvenir au Client tous les documents légaux applicables relatifs à la Formation (et notamment, l'attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les factures afférentes) par E-mail ou par courrier à l'adresse fournie par le Client.

Article 4 - Tarifs et conditions de règlement

4.1 Les conditions tarifaires des Formations sont indiquées sur le site https://www.elegia.fr/, dans la dernière version du catalogue éditée par l'Organisme de Formation, ou sur la Proposition visée à l'article 2.5 ci-avant pour les Formations intra. Les prix des Formations sont indiqués HT et TTC, selon le taux de TVA en

4.2 Il est entendu que pour les Formations en ligne, les tarifs n'incluent pas le coût de la connexion à Internet qui reste de la responsabilité du Client et à sa charge. Le montant des Formations en ligne sera facturé et dû, indépendamment du fait que le Client se soit ou non connecté.

4.3 Toute Formation commencée est due en totalité. Pour les Formations inter, sauf disposition contraire convenue par écrit entre les parties, pour toute inscription à une session de Formation, le(s) déjeuner(s), l'accès à l'espace pédagogique en ligne le cas échéant, les modules qui y sont proposés et la Documentation remise le cas échéant, font partie intégrante de la session de Formation et ne peuvent être vendus séparément. Il est précisé que le contenu de l'espace pédagogique en ligne est suscentible d'évoluer en fonction de l'actualité et des choix pédagogiques de l'Organisme de Formation.

Pour les Formation intra, les éléments ci-dessus seront fournis ou non selon les conditions prévues par la Proposition.

4.4 Les factures sont payables à réception de la facture - ou selon date de démarrage de la session de formation :

l'échéancier convenu, le cas échéant - par chèque, virement Sauf cas de force majeure, pour toute annulation faite par le

4.5 En cas de retard de paiement, des pénalités égales à trois (3) fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date de la commande seront exigibles de plein droit sans qu'un rappel soit nécessaire ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante (40) Euros. En outre tout règlement ultérieur quelle qu'en soit la cause sera imputé immédiatement et par priorité à l'extinction de la plus ancienne des dettes.

4.6 Par ailleurs, en cas de retard de paiement, l'Organisme de Formation se réserve le droit de refuser toute nouvelle commande et de suspendre l'exécution de ses propres obligations et ce. jusqu'à apurement du compte, sans engager sa responsabilité et sans que le Client ne puisse prétendre bénéficier d'un avoir ou d'un éventuel remboursement. Le délai de prescription pour le recouvrement de toute somme due à l'Organisme de Formation court à compter de la date d'émission de la facture concernée.

4.7 En cas de prise en charge du paiement d'une Formation par un organisme extérieur, il appartient au Client : de faire une demande de prise en charge avant le début de la Formation et de s'assurer de la honne fin de cette demande; de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou dans sa commande; transmettre l'accord de prise en charge avant la date de formation de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

L'Organisme de Formation procèdera à l'envoi de la convention de formation à l'OPCA.

En cas de prise en charge partielle de l'organisme extérieur de financement, le reliquat sera facturé directement au Client.

4.8 Si l'organisme extérieur de financement ne confirme pas la prise en charge financière de la Formation ou que l'Organisme de Formation n'a pas reçu la prise en charge de l'organisme extérieur de financement au premier jour de la Formation, le coût de la Formation sera facturé dans sa totalité au Client.

4.9 En cas de non-paiement par l'organisme extérieur de financement des frais de Formation, éventuellement majorés de pénalités de retard, pour quel que motif que ce soit, le Client sera préalablement informé par tout moyen par l'Organisme de Formation et sera redevable de l'intégralité du coût de la

4.10 L'Organisme de formation se réserve le droit de demander un acompte.

Article 5 - Annulation, report

5.1 L'Organisme de Formation s'engage à ce que le personnel et les formateurs vacataires affectés à l'exécution des prestations soient parfaitement compétents dans les spécialités requises pour assurer le respect des délais et la qualité des prestations

5.2 L'Organisme de Formation maintien le maximum de sessions. Cependant dans le cas où le nombre de participants à un stage serait jugé pédagogiquement insuffisant, l'Organisme de Formation se réserve le droit d'ajourner ce stage au plus tard 5 jours ouvrés avant la date prévue. Les frais d'inscription préalablement réglés sont alors entièrement remboursés.

5.3 Si l'Organisme de Formation se voit contraint d'annuler une formation pour des raisons de force maieure (grève des transports, maladie du formateur...), l'Organisme de Formation s'engage à organiser une nouvelle session dans les meilleurs délais

5.4 L'Organisme de Formation s'engage, en cas d'absence du formateur, à assurer dans les meilleurs délais, la continuité de chaque prestation.

5.6 L'Organisme de Formation est autorisé à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des prestations objet du présent contrat. Toutes les obligations du client qui en découlent ne valent qu'à l'égard de l'Organisme de Formation et l'Organisme de Formation demeure responsable à l'égard du client de toutes les obligations résultant du présent contrat.

5.7 Condition d'annulation et report inter-entreprises

5.7.1 Annulation par le client au moins 10 jours ouvrés avant la date de démarrage de la session de formation :

Toute annulation peut être faite par le client sans frais, si cette annulation parvient à l'Organisme de Formation par écrit, au moins 10 jours ouvrés avant le début du stage. Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais au plus tard la veille du stage sur communication écrite à l'Organisme de Formation, des noms et coordonnées du remplaçant. Il appartient dans ce cas au client de vérifier l'adéquation du profil et des objectifs avec ceux définis dans le programme de formation.

5.7.2 Annulation par le client moins de 10 jours ouvrés avant la

client moins de 10 jours ouvrés avant le début du stage, l'Organisme de Formation facture 50 % des frais de stage.

En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, le dernier est navable en totalité.

Pour les cas prévus au présent article, 50% des frais de stage pourront être déduit en cas de réinscription immédiate du Client à la prochaine session de la Formation.

5.8 Condition d'annulation et report intra-entreprise

5.8.1 Annulation par le client au moins 10 jours ouvrés avant la

Toute annulation peut être faite par le client, sans frais, si cette annulation parvient à l'Organisme de Formation, par écrit, au moins 10 jours ouvrés avant le début du stage. Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite à l'Organisme de Formation, au plus tard la veille du stage, des noms et coordonnées du ou des remplaçant(s). Il appartient dans ce cas au client de vérifier l'adéquation du profil et des objectifs avec ceux définis dans le nrogramme de formation

Si un coût de préparation était prévu, celui-ci sera facturé si la préparation a déjà été réalisée, ainsi que les pénalités éventuelles d'annulation d'une réservation de salle pour le cas où le client nous aurait confié la réalisation de cette prestation.

5.8.2 Annulation par le client moins de 10 jours ouvrés avant la date contractuelle.

En cas d'annulation dans cette période les pénalités suivantes seront appliquées :

100% du coût de préparation prévu avant l'animation du stage ainsi que les pénalités éventuelles d'annulation d'une réservation de salle pour le cas où le client nous aurait confié la réalisation de cette prestation.

25% du coût total de la formation (animation dossier pédagogique et frais de déplacements engagés) pour toute annulation entre 10 et 6 jours ouvrés,

50% du coût total de la formation (animation, dossier pédagogique et frais de déplacements engagés) pour toute annulation entre 5 et 3 jours ouvrés,

100% du coût total de la formation (animation, dossier pédagogique et frais de déplacements engagés) pour toute annulation dans les 2 jours ouvrés.

Article 6 – Propriété Intellectuelle

6.1 L'Organisme de Formation peut être amené à fournir au Client la Documentation visée à l'article 3.6 ci-avant. Tout ou partie de la Documentation peut être adressée au Client par courrier électronique à l'adresse indiquée par le Client ou lors de la Formation ou déposée sur la ou les plateformes mises à disposition par l'Organisme de Formation.

6.2 La Documentation, en intégralité ou par extraits, et tout éventuel sunnort remis ou imprimable dans le cadre d'une Formation ne peut en aucune manière faire l'obiet, même partiellement, de reproduction, représentation, prêt, échange ou cession, d'extraction totale ou partielle de données et/ou de transfert sur un autre support, de modification, adaptation, arrangement ou transformation sans l'accord préalable et exprès de l'Organisme de Formation. Seul un droit d'utilisation, à l'exclusion de tout autre transfert de droit de propriété de quelque sorte que ce soit, est consenti au Client. Sont donc seules autorisées. la reproduction et la représentation du contenu autorisées par le Code de la Propriété Intellectuelle sur un écran et une conie unique panier à fins d'archives ou d'utilisation dans le strict prolongement de la Formation, au bénéfice strictement personnel du participant concerné.

Nonobstant les termes du paragraphe ci-dessus, pour une Formation intra intégrant la commande de conception de Documentation spécifique, la propriété des éléments incorporels v afférent pourra faire l'objet de dispositions spécifiques dans la

6.3 Le Client s'engage à ne pas faire directement ou indirectement de la concurrence à l'Organisme de Formation en cédant ou en communiquant tout ou partie de la Documentation à un concurrent de l'Organisme de Formation.

6.4 Les reproductions de documents faites par l'Organisme de Formation sont effectuées avec l'accord du CFC, en contrepartie d'une redevance annuelle collectée pour reversement aux auteurs et éditeurs. Toute nouvelle reproduction du dossier pédagogique est soumise à l'autorisation du CFC (CFC, 20 rue des Grands Augustins - 75006 PARIS).

6.5 L'Organisme de Formation se réserve le droit de poursuivre toute personne qui contreviendrait à cette clause.

Article 7 - Renseignement, réclamation

Toute demande d'information ou réclamation relative aux CGV présentes doit être nicolas.preteceille@360objets.com , qui fera ses meilleurs efforts pour y répondre dans les meilleurs délais.

8.1 Les Formations proposées par l'Organisme de Formation sont conformes à leur description au catalogue ou à leur documentation commerciale. Il appartient au Client de prouver toute non-conformité éventuelle.

8.2 Le Client est seul responsable de la consultation et du choix de la formation fournie par l'Organisme de Formation.

8.3 La responsabilité de l'Organisme de Formation ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et sera limitée aux préjudices directs subis par le Client, à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit et notamment toute perte de chance, de clientèle, de résultat, d'exploitation, préjudice commercial ou perte de données et/ou fichiers. En tout état de cause, au cas où la responsabilité de l'Organisme de Formation serait retenue, le montant total de toutes sommes mises à la charge de l'Organisme de Formation ne pourra excéder le montant total du prix pavé par le Client au titre de la Formation concernée.

Article 9 - Données personnelles

9.1 360 OBJETS prend très au sérieux le respect de la vie privée et la protection des données à caractère personnel de ses Clients et s'engage à mettre en œuvre les mesures adéquates pour assurer la protection des données à caractère personnel (ci-après les « Données ») et à traiter et utiliser de telles données dans le respect des dispositions applicables et notamment du Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 modifiée du 6 ianvier 1978, dite « Loi Informatique et libertés » (ci-après les « Dispositions applicables »).

9.2 Les Données font l'objet d'un traitement informatique par la société Lefebyre Sarrut agissant en qualité de responsable de traitement dont la finalité de traitement est prévue dans la Politique de confidentialité et de traitement des données personnelles, disponible sur notre site Internet (ci-après la « Politique de Confidentialité »).

Les Données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à l'accomplissement des finalités rappelées au sein de la Politique de Confidentialité.

Pour les stricts besoins de la gestion des relations commerciales, ces données peuvent être communiquées à nos partenaires, conformément à la Politique de Confidentialité.

Toute personne physique dispose des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des Données ainsi que de limitation et d'opposition au traitement et d'organisation du sort de ses Données après son décès. Ces droits peuvent être exercés conformément aux modalités prévues dans la Politique de Confidentialité

En cas d'exercice du droit d'opposition, toute communication auprès du Client (à l'exclusion de la gestion de son compte)

Pour une information complète sur le traitement des Données, il convient de se reporter à notre Politique de Confidentialité

9.3 Si le Client transmet et/ou intègre des Données nécessaires à la fourniture d'une Formation, le Client aura la qualité de Responsable de traitement. En sa qualité de sous-traitant, l'Organisme de formation s'engage à traiter les Données conformément aux instructions documentées du Client et uniquement nour la seule finalité de fournir la Formation. Si l'Organisme de formation considère qu'une instruction constitue une violation aux Dispositions applicables, il en informe immédiatement le Client. Par exception, si l'Organisme de formation peut être tenu de traiter les Données du Client en vertu des Dispositions applicables, alors l'Organisme de formation informera le Client de cette obligation juridique avant le traitement, sauf si le droit concerné interdit une telle information. L'Organisme de formation garantit la confidentialité des Données traitées dans le cadre de la Formation. L'Organisme de formation s'engage à veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les Données recoivent la formation nécessaire en matière de protection des données à caractère personnel et s'engagent à respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité. L'Organisme de formation 10.7 Dans le cadre de l'exécution des présentes, les Parties s'engage à prendre en compte, s'agissant de ses outils, produits, applications ou services, les principes de protection des données dès la conception et de protection des données par défaut. L'Organisme de formation s'engage à mettra en place les mesures techniques et organisationnelles adéquates afin de protéger l'intégrité et la confidentialité des Données stockées. L'Organisme

de formation s'engage à présenter des garanties suffisantes pour assurer la mise en œuvre des mesures de sécurité et de confidentialité au regard de la nature des Données et des risques présentés par le traitement. L'Organisme de formation met à la disposition du Client la documentation nécessaire pour démontrer le respect de toutes ses obligations et pour permettre la réalisation d'audits, y compris des inspections, par le Client ou un autre auditeur qu'il a mandaté, et contribuer à ces audits. Dans l'hypothèse où le Client devrait remettre des Données à un tiers et /ou à une autorité administrative ou judiciaire. l'Organisme de formation coopérera avec lui aux fins de transmission des informations requises en conformité avec les présentes et les normes applicables. L'Organisme de formation notifie au Client toute violation de Données après en avoir pris connaissance. Le nom et les coordonnées du DPO de l'Organisme de formation sont indiqués dans la Politique de Confidentialité.

L'Organisme de formation informe le Client que les Données sont hébergées au sein de l'Espace économique européen. En cas de sous-traitance, l'Organisme de formation s'engage à signer un contrat écrit avec le sous-traitant imposant à ce dernier le respect des Dispositions applicables et de l'ensemble des obligations visées au présent article, étant précisé qu'en cas de non-respect par un sous-traitant de ses obligations en matière de protection des données personnelles, l'Organisme de formation demeurera pleinement responsable à l'égard du Client.

Toute personne dont les Données ont été collectées par le Client bénéficie des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des Données ainsi que de limitation et d'opposition au traitement et d'organisation du sort de ses Données après son décès en s'adressant directement au Client. Le Client garantit à l'Organisme de formation qu'il a procédé à l'ensemble des obligations qui lui incombent au terme des Dispositions applicables et qu'il a informé les personnes physiques de l'usage qui est fait des Données. A ce titre, le Client garantit l'Organisme de formation contre tout recours, plainte ou réclamation émanant d'une personne physique dont les Données seraient traitées. En outre, le Client s'engage à documenter par écrit toute instruction concernant le traitement des données par l'Organisme de formation, veiller, au préalable et pendant toute la durée de la Formation, au respect des obligations prévues par les Dispositions applicables de la part de l'Organisme de formation, et superviser le traitement, y compris réaliser les audits et les inspections auprès de l'Organisme de formation.

Les Données sont conservées uniquement le temps nécessaire pour la finalité poursuivie. L'Organisme de formation s'engage, au choix du Client, à détruire ou renvoyer les Données au terme de la Formation, et justifier par écrit auprès du Client qu'il n'en conservera aucune conie

Article 10 - Dispositions générales

10.1 Les CGV sont accessibles en ligne. Elles peuvent être modifiées à tout moment à la discrétion de l'Organisme de Formation, avec application immédiate. Seule la dernière version mise en ligne sera applicable.

10.2 Si l'une quelconque des clauses des CGV était déclarée nulle. elle serait réputée non écrite mais n'entraînerait pas la nullité ni des présentes CGV ni de la Formation concernée.

10.3 Le Client s'engage à considérer comme strictement confidentielle et s'interdit de divulguer, toute information. document, donnée ou concept, dont il pourrait avoir connaissance dans le cadre de la Formation (remises, et notamment par le biais d'autres clients.

10.4 L'Organisme de Formation est autorisé à sous-traiter nour partie ou totalement l'exécution des prestations obiets du présent contrat. Toutes les obligations du Client qui en découlent ne valent qu'à l'égard de l'Organisme de Formation, lequel demeure responsable à l'égard du Client de toutes les obligations résultant du présent contrat.

10.5 Le fait de ne pas revendiquer l'application de l'une des dispositions des CGV ou d'acquiescer à son inexécution, de manière permanente ou temporaire, ne peut être interprété comme valant renonciation à son application.

10.6 L'Organisme de Formation est autorisé à utiliser la dénomination sociale, le nom commercial et/ou les marques du Client, et le cas échéant du groupe dont il fait partie, comme référence commerciale sur tout support ou à toute occasion dans un but marketing et/ou publicitaire sans autorisation préalable du

exercent et exerceront leurs activités de manière indépendante sans que, notamment, cela puisse être interprété comme créant entre elles un lien de subordination ou une société de fait.

10.8 Le Client renonce au bénéfice des articles 1221, 1222 et 1223 du code civil.

10.9 Le Client ne pourra intenter aucune action, quels qu'en soient la nature ou le fondement, plus d'un an après la survenance de son fait générateur.

10.10 Les présentes CGV sont régies par le droit français. TOUT LITIGE SE RAPPORTANT A SON EXECUTION OU A SON INTERPRETATION SERA DE LA COMPETENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS. MEME EN CAS DE REFERE. D'APPEL EN GARANTIE OU DE PLURALITE DE DEFENDEURS.

CGV disponibles sur

360objets.fr/cgv-of